Chaville Magazine

N° 79
MARS 2010

CONCERT
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE GRAND PARIS SEINE OUEST À L'ATRIUM LE 9 MARS

INTERVIEW
JEAN-JACQUES GUILLET PRÉSENTE LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2010

RENDEZ-VOUS
LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

www.ville-chaville.fr

Chaville
Magazine

Sommaire n° 79
MARS 2010

5. À la Une
Interview
de Jean-Jacques Guillet

8. Qualité de la Ville
Zoom sur
La Semaine du Développement durable à Chaville
Les rencontres chavilloises
Votre nouveau rendez-vous de proximité

14. Culture / Art de vivre
Concert gratuit
L'Orchestre symphonique de Grand Paris Seine Ouest à l'Atrium le 9 mars
Forum des savoirs

18. Sortir, écouter, voir
Tous les rendez-vous des prochaines semaines

20. Enfance
Allaitement
La Chaloupe accompagne les mamans et leur bébé

22. Sport et Santé
Rencontre
Samira, escrimeuse handisport

23. Initiatives
Solidarité
Concert de soutien pour aider Élisabeth Nass dans son combat contre la neurofibromatose

26. Entreprendre à Chaville
BossClub
Le réseau pro des TPE et PME

28. Grand Paris Seine Ouest

30. Citoyenneté

32. Vie pratique

34. Tribunes

36. Agenda

Interview :
Jean-Jacques Guillet présente les grandes orientations budgétaires 2010.

Le 1er avril prochain, la Ville de Chaville, en partenariat avec la Maison de l'entreprise et de l'emploi, organise le 2e Forum des emplois verts à l'Atrium.

Intergénérationnel :
des rencontres chaleureuses et animées.

La 5e Journée Marguerite Duras aura lieu le 14 mars, à l'Atrium, à l'initiative de l'association Vivre à Chaville.

L'école Paul Bert se mobilise pour Haïti.

LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2010 "AUJOURD'HUI ON PEUT REGARDER L'AVENIR AVEC CONFIANCE "

INTERVIEW DE **JEAN-JACQUES GUILLET**

Le débat d'orientations budgétaires qui s'est déroulé lors du Conseil municipal du 17 février dernier a été l'occasion de faire le point sur la situation financière de la Ville et d'évoquer les grands choix d'investissement. Pour *Chaville Magazine* Jean-Jacques Guillet revient sur les grandes orientations de ce budget 2010 et les perspectives des prochaines années.

Peut-on, ou doit-on, dire que le budget 2010 est un "budget de crise ?"

Oui et non. Oui car nous sommes effectivement dans un contexte de crise mondiale. Personne ne peut le nier et personne ne peut affirmer aujourd'hui que cette crise se terminera en 2010. La croissance restera faible pendant plusieurs années. Ceci nous conduit à être très prudent notamment en ce qui concerne l'évolution des charges de fonctionnement de la commune. Dans l'immédiat la crise a eu des conséquences sur le marché de l'immobilier donc sur l'évolution des droits de mutation qui constituent pour les communes une source de recettes non négligeable. À Chaville le produit de la taxe additionnelle sur les droits de mutation est aujourd'hui deux fois plus faible qu'en 2007 et même qu'en 2008... Par rapport à 2007 il est significatif de constater que la Ville a perdu 1 200 000 € de recettes. à part égale entre les droits de mutation et le fond de péréquation de la taxe professionnelle. Il faut donc évidemment nous adapter à cette situation.

> "Plutôt qu'un budget de crise, le budget 2010 est un budget de réponse à la crise."

Mais on ne peut pas dire pour autant que le budget 2010 soit un budget de crise au sens strict du terme. C'est plutôt un budget de réponse à la crise. Dans une certaine mesure il est l'illustration d'un plan de relance à l'échelle de Chaville. Ce qui caractérise avant tout ce budget c'est qu'il permet à la Ville de réaliser un très gros effort d'équipement sans augmentation des charges de fonctionnement. Il ne faut pas se laisser paralyser par la crise. Se contenter de réagir à court terme c'est s'empêcher de préparer l'avenir. En établissant ce budget la municipalité s'inscrit dans une programmation prévisionnelle des investissements (PPI) qui lui permet d'avoir une visibilité jusqu'en 2013. On peut estimer que la situation financière de la commune sera totalement rétablie au terme du mandat. L'endettement de la Ville sera contenu, il sera moindre en 2014 qu'en 2008; la Ville sera modernisée et bénéficiera de nouveaux équipements.

Comment s'exprime cet effort d'équipement dans le budget 2010 ?

Pour un budget de fonctionnement de 25 millions d'euros nous avons en 2010 un budget d'investissement réel de plus de 20 millions d'euros. C'est-à-dire que l'investissement représente environ 45 % du budget global. Ceci place Chaville dans le peloton de tête des communes des Hauts-de-Seine en ce qui concerne l'effort d'équipement. Cette année cet effort se porte principalement sur l'achèvement de la construction du nouveau groupe scolaire qui représente à lui seul 12,4 millions d'euros.

Mais il faut souligner qu'en 2010, comme les années suivantes, tous les bâtiments publics, et en particulier les écoles primaires, bénéficieront d'une réhabilitation et d'une modernisation, l'enfouissement des réseaux se poursuivra, le cinéma numérique sera installé à l'Atrium, la programmation et la maîtrise d'œuvre du nouveau bâtiment de la MJC seront engagées, etc.

Comment cet effort est-il financé ?

L'un des problèmes auxquels nous étions confrontés depuis avril 2008 était bien évidemment le financement du nouveau groupe scolaire. Sa réalisation dans le cadre de l'aménagement du centre ville nous permet de réaliser rapidement des cessions de foncier dans ce secteur. D'une façon générale notre effort d'équipement pour 2010 bénéficie d'un éventail de plusieurs types de recettes :

> **Ce budget permet un très gros effort d'équipement sans augmenter les charges de fonctionnement.**

- Grâce aux dispositions du plan de relance du gouvernement nous percevons le remboursement de la TVA par l'État un an après les dépenses réalisées. En 2010 cela correspondra à près de 1 million d'euros.
- Les cessions d'actifs fonciers représenteront cette année 4,4 millions d'euros, dont 3,8 millions provenant du règlement, par la Communauté d'agglomération, dans le cadre de la déclaration d'intérêt communautaire de la ZAC, des actifs fonciers immobilisés dans le centre ville.
- La taxe de dépassement de plafond local de densité (PLD) nous rapportera quant à elle près de 800 000 €.
- Nous bénéficions par ailleurs d'un peu plus de 2,2 millions d'euros d'excédent capitalisé qui avaient été provisionnés pour moitié dans le budget 2009 et qui proviennent, pour le reste, d'économies réalisées dans la gestion des services.
- En 2010 l'autofinancement sera de 1 352 000 € dont 750 000 € de dotation aux amortissements.
- Enfin 2 500 000 € seront perçus grâce à un emprunt à long terme.

On voit ainsi, par la ventilation et la diversification des recettes, que la commune parvient à s'équiper de façon importante sans pour autant alourdir sa dette à long terme. Un prêt relais sur trois ans permettra d'équilibrer la section d'investissement. Ce prêt relais sera remboursé dans le même délai par le produit du transfert du foncier du centre ville à la Communauté d'agglomération (environ 4 millions d'euros par an).

Peut-on craindre une augmentation des impôts ?

Non seulement il n'y aura pas d'augmentation des taux de la fiscalité directe (taxe foncière et taxe d'habitation) à Chaville en 2010, mais on peut désormais prévoir une baisse significative de ceux-ci dans un délai de deux ans. Cela est d'autant plus remarquable que beaucoup de collectivités sont amenées à augmenter encore leurs impôts cette année. Il faut se rappeler d'où nous venons. Fin 2008, après l'acquisition de la Maison Prudhomme sur le Pavé des Gardes, le fond de roulement de la commune était négatif de près de 1 million d'euros. À cette date, la trésorerie dont nous disposions couvrait à peine quatre jours de dépenses de fonctionnement de la commune... Le besoin en fonds de roulement était de près de 1,2 millions d'euros. La capacité d'autofinancement de la commune se trouvait réduite à néant. Devant cette situation, emprunter à tout va aurait constitué une dangereuse facilité conduisant à connaître pour de longues années - et non de façon

> **On peut désormais prévoir une baisse significative des taux de fiscalité directe.**

transitoire - des taux de fiscalité élevés. Chacun connaît l'adage selon lequel : "Les emprunts d'aujourd'hui sont les impôts de demain".

Peut-on, aujourd'hui, regarder l'avenir avec confiance ?

Grâce à l'effort de redressement accompli en 2009 je dirais oui. Cet effort a été accompli par tous et en premier lieu par les Chavillois avec un alourdissement temporaire de la pression fiscale. Heureusement cet alourdissement est intervenu à un moment où l'État, de son côté, faisait en sorte de réduire la pression des impôts nationaux. Beaucoup de ménages ont ainsi bénéficié de la suppression d'un tiers de l'impôt sur le revenu. Mais il faut aussi souligner que cet effort fiscal important n'aurait pas eu d'effet positif si la municipalité et les services n'avaient pas agi de façon déterminée sur les dépenses de fonctionnement. En 2009, il est significatif de constater que les charges de fonctionnement sont en baisse dans tous les domaines par rapport à 2008. Globalement cette baisse est de 5 %. Même les charges de personnel, qui sont, par nature, les plus difficiles à contenir, baissent de 1,8 %. Peu de collectivités locales ont appliqué une politique aussi volontariste de maîtrise des dépenses de fonctionnement et cela sans aucune diminution de l'offre et de la qualité des services.

Cet effort de maîtrise des dépenses se poursuivra-t-il ?

Bien entendu cet effort se poursuivra en 2010 et les années suivantes. D'un budget à l'autre les dépenses sont stables et on peut aujourd'hui raisonnablement espérer que l'exécution de ce budget au cours de l'année permettra de dégager, par le jeu des économies de gestion, un excédent d'environ 1 million d'euros.

> « Les charges de fonctionnement sont en baisse dans tous les domaines. »

Comment se présentent selon vous les années qui viennent ?

On peut dire aujourd'hui que la santé financière de Chaville est rétablie. Nous allons tous pouvoir en profiter dans les années qui viennent à travers notamment la modernisation de la Ville et des taux de fiscalité plus faibles. Mais nous avons, comme toutes les collectivités locales, il ne faut pas se le cacher, des incertitudes sur les contraintes qui peuvent, un moment ou l'autre, peser sur nous au cours des prochaines années.

La réforme de la taxe professionnelle ne devrait pas avoir de conséquences négatives pour la commune. Elle est perçue par la Communauté d'agglomération. Son remplacement par deux cotisations, une sur la valeur ajoutée et une autre sur le foncier des entreprises sera plutôt favorable à Grand Paris Seine Ouest. Mais nous ne connaissons pas encore tous les paramètres de péréquation qui devront être mis en place. Il convient donc d'être prudent.

> « La santé financière de Chaville est rétablie. »

La réforme de notre organisation territoriale, qui était indispensable, ne produira pas ses effets avant 2014. Modifiera-t-elle le volume et le champ d'intervention du Département et de la Région ? De quelle façon ? Il est difficile aujourd'hui d'apporter une réponse précise à cette question. Ce qui est certain c'est que notre pays va s'engager dans les prochains mois dans une lutte pour réduire ses déficits publics et que cet effort - nécessaire - aura des conséquences indirectes sur la gestion des communes. Mais il est encore trop tôt pour pouvoir dresser précisément le décor.

Dès 2010, de nouveaux transferts (espaces verts, commande publique, parkings et stationnement) sont effectués vers la Communauté d'agglomération. Ce principe de mutualisation devra bien évidemment s'accentuer dans les prochaines années car c'est par ce biais que nous pourrons répondre aux défis de l'avenir. On peut dire qu'en cela Chaville a su anticiper et pourra rapidement démontrer une gestion exemplaire que préfigure le budget 2010. Nous aurons l'occasion de le décrire d'une façon plus détaillée dans un prochain numéro de ce journal. ▮

En bref

> Un point sur les travaux en cours

▪ Sur le projet immobilier du 34-36, boulevard de la Libération, l'ensemble des travaux devrait s'achever en septembre prochain. Les 41 logements familiaux, situés au 36, boulevard de la Libération et au 1, avenue Saint Paul, iront du T2 au T4. La livraison des premiers appartements est prévue pour décembre 2010. Quant à la résidence des jeunes travailleurs (34, boulevard de la Libération), elle comprendra 203 studettes de type T1 et T1', équipées d'une salle d'eau et d'une kitchenette. Des espaces collectifs seront également disponibles. Gérée par l'Association de logement des jeunes travailleurs (ALJT), la résidence pourra être louée à partir d'octobre prochain.

▪ Sur le chantier des Jardins de Cativilla (585-597, avenue Roger Salengro), la couverture en zinc vient d'être achevée et les fenêtres ont été posées. La livraison devrait intervenir lors du troisième trimestre 2010.

▪ En ce qui concerne le projet "Le rive droite"au 1500, avenue Roger Salengro, un permis modificatif a été déposé le 23 décembre dernier. Est prévue la construction d'un immeuble d'habitation de 15 logements et trois maisons de ville accolées, avec un commerce en rez-de-chaussée, ainsi qu'un parc de stationnement d'un niveau en sous-sol.

UNE PERMANENCE D'AIDE AUX VICTIMES À CHAVILLE AVEC L'ADAVIP 92

Dans le cadre du Point d'accès au droit, la Ville de Chaville propose une permanence d'aide aux victimes, un après-midi par semaine, via l'association ADAVIP 92 (Association d'aide aux victimes d'infractions pénales des Hauts-de-Seine).

Animé par des professionnels formés à l'aide aux victimes (juristes, psychologues, travailleurs sociaux...), ce service est gratuit et confidentiel. "L'association est un partenaire incontournable depuis 25 ans", confie Oliver Bonnac, directeur de l'ADAVIP 92. L'association accueille et écoute les personnes victimes d'agressions, de viol, d'accident de la circulation et d'atteintes aux biens. Elle informe aussi les victimes sur le fonctionnement de la justice, les procédures, les voies de recours et les modalités d'indemnisation. Un soutien psychologique est également proposé aux victimes pour faire face au choc émotionnel lié à l'infraction. Si nécessaire, la victime est orientée vers des services spécialisés : tribunaux, police, gendarmerie, avocats, médecins, travailleurs sociaux, psychologues. Enfin, l'association offre un service social et un service de médiation pénale. ▮

La permanence de l'ADAVIP 92 a lieu à l'hôtel de ville tous les jeudis, de 14 h 30 à 17 h 30, sur rendez-vous.
Rens. : 01 41 15 40 46.
Plus d'infos sur le site Internet www.adavip92.org

Toute l'actualité
de votre ville
est sur le site de Chaville
www.ville-chaville.fr

TOUT SAVOIR SUR LES ÉTATS GÉNÉRAUX

Le 4 février dernier, la grande salle du conseil de la mairie de Chaville était comble. Plus de 130 Chavillois avaient en effet tenu à faire le déplacement pour assister à la réunion publique de restitution des travaux des États Généraux. En ouverture, Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, a tenu à remercier tous ceux qui avaient participé aux ateliers ; il a souligné la qualité et le sérieux du travail fourni. "Les propositions qui ont été faites dans le cadre de ces États Généraux ont un caractère très réaliste", a-t-il souligné. Sophie Guillain, de la société Res Publica, qui a animé les ateliers, a brièvement rappelé les différentes étapes du travail accompli.

Qualité du dialogue

Puis, les élus ont exprimé, parmi toutes les idées qui ont été émises, leur choix et leur priorité. Christophe Tampon-Lajarriette, François-Marie Pailler, Hélène Prouteau, Armelle Tilly, Hervé Lièvre et Michel Bès ont ainsi fait état des chantiers en cours, des projets à l'étude et des réflexions complémentaires à mener suite aux États Généraux. En conclusion, Jean-Jacques Guillet s'est félicité de la qualité du dialogue qui s'était instauré entre les élus et les Chavillois d'une part, et entre les Chavillois eux-mêmes d'autre part. À cette occasion, il a ajouté : "Ce dialogue se poursuivra notamment par la mise en place des rencontres chavilloises à partir du mois d'avril, après les élections régionales." *[Voir article page 13, ndlr]*

Le compte rendu des États Généraux est disponible sur le site de la Ville.

www.ville-chaville.fr

LE GROUPE SCOLAIRE EST SORTI DE TERRE !

Malgré les conditions climatiques difficiles rencontrées depuis mi-décembre, le chantier du groupe scolaire avance bien et ne subit pas de retard. C'est ce qu'a pu constater Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, lors d'une visite du bâtiment le 2 février, accompagné de Marianne Renard, architecte du projet, d'Arnaud Martin, responsable des bâtiments à la mairie, de Jean-Michel Dauphinot, directeur de travaux, et de Pierre-Benoît Nimod, conducteur de travaux, tous deux de l'Entreprise générale Léon Grosse. La pose des fenêtres du bâtiment étant en cours, la phase suivante des travaux concernera l'aménagement intérieur. Les choix de mobilier et de coloris ont déjà été faits. Rappelons que la livraison du chantier est prévue pour septembre prochain, suivie d'une rentrée des élèves et des enseignants après les vacances de la Toussaint.

En bref

> Plan local d'urbanisme : les premiers pas du diagnostic

Dans le cadre du Plan local d'urbanisme (PLU), le bureau d'étude Territoires Sites et Cités a présenté une partie de la première phase du diagnostic, à l'occasion de la première réunion du comité de pilotage, lundi 15 février dernier. Fondamental, le diagnostic constitue la base sur laquelle peut se bâtir le projet après avoir identifié les forces et les faiblesses du territoire, expliqué l'historique de la commune et prévu son évolution future. Il s'agit donc d'une réflexion collective sur les besoins en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transport, d'équipements et de services. "C'est une phase sensible qui traduit le désir de changement," explique Christophe Tampon-Lajarriette, maire adjoint délégué à l'Urbanisme. "Le temps nécessaire doit être pris pour une bonne compréhension du territoire. Au terme de cette première étape, le diagnostic sera présenté à la population."

> CLIC Entour'âge : des ateliers pour "bien vieillir"

Ateliers ouverts aux personnes âgées de plus de 60 ans habitant Chaville, Sèvres et Ville d'Avray.

Atelier "Bien manger et bien bouger après 60 ans"

Ces ateliers seront composés de dix séances, **LES VENDREDIS MATIN, DE 10H À 12H (HORS VACANCES SCOLAIRES), À PARTIR DU VENDREDI 12 MARS.**

Cet atelier est gratuit.

Atelier "Prévention des chutes"

En partenariat avec Siel Bleu. **LES MARDIS APRÈS-MIDI, DE 14H À 15H (HORS VACANCES SCOLAIRES), À PARTIR DU MARDI 6 AVRIL.**

Tarif : 15 € les 12 séances.

Attention : le nombre de places est limité.

CLIC Entour'âge
170, Grande Rue à Sèvres
Renseignements et inscriptions (obligatoires) au 01 41 14 50 96. Mail clicentourage92@free.fr

> L'accès au droit évolue

À compter du 1er mars, l'accès aux différentes permanences d'information juridique organisées en mairie (CIDFF 92 BB, ADAVIP 92, conciliateur de justice, écrivain public, Barreau des Hauts-de-Seine, notaire) se fera exclusivement sur rendez-vous pris auprès de Stéphanie Viaud au 01 41 15 40 46. À noter : pour les permanences de l'ADIL 92, les rendez-vous sont toujours à prendre en téléphonant au 0820 16 92 92.

27 mars – 13 avril
Semaine du Développement durable à Chaville

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

> La semaine du livre vert

La bibliothèque propose une sélection de livres en lien avec le développement durable.
Du samedi 27 mars au samedi 10 avril, aux horaires d'ouverture de la bibliothèque

> 60 minutes pour la planète

Toutes les villes de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest éteindront les lumières des bâtiments publics pour exprimer leurs inquiétudes face aux changements climatiques.
Samedi 27 mars, à partir de 20h30.

> Soirée œnologie

L'association Vivre à Chaville vous fera découvrir – et déguster ! - les vins d'alsace.
Mardi 30 mars, de 20h à 22h, à l'hôtel de ville.
Rens. : 01 47 50 54 65.

> Forum des emplois verts

Rencontrez des entreprises impliquées dans le développement durable, déposez votre candidature et obtenez des conseils et des formations pour aborder l'un des rares marchés en plein essor.
Trois ateliers vous seront proposés : l'auto entrepreneur, la mobilité disponibilité, les dispositifs de formation.
Jeudi 1er avril, de 14h à 18h, à l'Atrium.

> Conférence du Forum des savoirs

Sylvie Brunel, géographe, économiste et écrivain, animera une conférence sur le thème "Nourrir le monde, vaincre la faim".
Jeudi 1er avril, à 18h, à l'Atrium (salle Robert Hossein).

> Animations dans le jardin de l'ancienne Académie des beaux-arts

Avec les enfants des accueils de loisirs et des écoles.
Mercredi 7 et jeudi 8 avril.

> "Mobil'eau"

Du mardi 6 au mardi 13 avril, sur le parvis de l'Atrium.

> Du vendredi 9 au dimanche 11 avril

Démonstrations d'objets énergétiques sur le parvis de l'Atrium.
Visite des cuves de récupération des eaux de pluie au service des Espaces verts.
Intervention du chien citoyen avec le "Vélo cargo canin" sur le parvis de l'Atrium.

EMBARQUEZ À BORD DU MOBIL'EAU, UN CAMION PÉDAGOGIQUE SUR L'EAU

Du mardi 6 au mardi 13 avril prochains, le Mobil'eau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) s'arrêtera à Chaville sur le parvis Robert Schuman, devant l'Atrium. Objectif : sensibiliser les enfants et le grand public aux enjeux de l'eau.
Camion pédagogique itinérant, le Mobil'eau est divisé en deux zones d'animation multimédia et propose aux visiteurs des outils interactifs, alliant jeu et pédagogie, pour comprendre la valeur de l'eau et ne plus la gaspiller. Mise en scène à la manière d'un jeu télévisé, "La Grosse Interro" voit s'affronter deux équipes qui enrichissent ensemble leurs connaissances sur l'eau. Quant au "Système

Méandre", il reproduit une salle de commande, où les visiteurs doivent gérer ensemble la production et la distribution de l'eau potable.
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30 :
scolaires (CE2, CM1, CM2 en école ou accueil de loisirs) ;
de 16h30 à 19h : grand public ;
samedi et dimanche, de 10h à 18h : grand public.
Entrée gratuite.

DEUX QUESTIONS À MARIE-SABINE GAVOIS,

CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉE AU GUICHET UNIQUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pourquoi avez-vous créé, sur le site Internet de la ville, la rubrique "Développement durable, mode d'emploi" ?

Les informations sur les économies d'énergie et le développement durable sont nombreuses, souvent dispersées et parfois confuses. Nous avons voulu les rassembler dans ce que l'on appelle un "guichet unique". Celui-ci apporte des informations utiles et donne des conseils techniques et les possibilités d'aides financières publiques existantes.
La rubrique "Développement durable, mode d'emploi" donne par exemple des conseils techniques pour bien isoler son habitation. La rubrique présente également des pistes concrètes pour rationaliser sa consommation d'eau. Enfin, si vous souhaitez valoriser vos déchets verts et organiques, sachez que la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest subventionne l'achat d'un composteur de 360 L (au prix de 15,24 €). Il est livré en kit à domicile, gratuitement, sur simple demande. Il vous suffit pour cela d'appeler le numéro vert gratuit 0 800 10 10 21.

Un petit conseil pour terminer ?

Puisque c'est bientôt la Semaine du Développement durable, c'est le moment de prendre de bonnes décisions. Je souhaiterais en profiter pour inciter par exemple les Chavillois à adopter le covoiturage. La rubrique "Développement durable, mode d'emploi" donne l'adresse de sites qui mettent en relation des automobilistes de toutes régions. Vous pouvez également déposer une demande dans la rubrique "Petites annonces" du site Internet de la Ville.

En bref

> Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle "Sécheresse et Réhydratation des sols"

Si vous êtes concerné par la catastrophe naturelle liée à la sécheresse de l'été 2009, vous avez **JUSQU'AU 31 MARS PROCHAIN** pour effectuer votre demande de reconnaissance. Un courrier de confirmation de réception de dossier sera adressé à tous les demandeurs.
Direction de l'Aménagement Urbain
Service Urbanisme
1456, avenue Roger Salengro
Rens. : 01 41 15 99 98.

> S'adapter aux besoins des enfants porteurs de handicap

Le 2 février dernier avait lieu en mairie une rencontre-débat, à l'initiative de la commission Enfance du comité de suivi de la Charte Ville Handicap. Devant plus de 60 personnes, Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, a souligné le besoin de coordination des différents professionnels sur le terrain et ce, afin de s'adapter au mieux aux besoins des enfants porteurs de handicap. Animée par Gilles Cothenet, conseiller municipal délégué au Handicap et à l'Insertion, cette soirée a été l'occasion pour les différents intervenants et invités d'échanger notamment sur l'intégration des enfants dans les structures scolaires et péri-scolaires, ainsi que sur l'accompagnement des familles.

> Travaux à la gare Chaville Rive gauche

Des travaux de rénovation des rails sont entrepris par Réseau ferré de France, depuis le 8 février jusqu'au vendredi 16 avril sur la ligne N Paris-Montparnasse. Les gares de Vanves, Meudon, Sèvres et Chaville Rive gauche seront concernées par ces travaux. Sur chaque commune, les travaux dureront cinq jours en moyenne et seront effectués de nuit. La circulation des trains sera maintenue, avec des horaires adaptés et un cadencement toutes les 15 minutes. Le soir, la desserte se fera sur les quais extérieurs et non sur les quais centraux comme en journée.
Plus d'infos sur le site Internet
www.ville-chaville.fr

> Dernières neiges…

Après les écoliers de Ferdinand Buisson et d'Anatole France, c'est au tour des CM1 de Paul Bert de chausser les skis pour dévaler les pentes de la station de Saint-Jean-de-Sixt, en Haute-Savoie, du 14 au 27 mars.

1er AVRIL PROCHAIN FORUM DES EMPLOIS VERTS PROFITER DE LA CROISSANCE VERTE ET TROUVER UN EMPLOI

Dans le cadre de la Semaine du Développement durable, et pour la deuxième année consécutive, la Ville de Chaville, en partenariat avec la Maison de l'entreprise et de l'emploi organisent, le 1er avril prochain, le deuxième Forum des emplois verts.

Inauguré en mars 2009 par Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, en présence d'André Santini, ancien ministre, député-maire d'Issy-les-Moulineaux et d'Hervé Marseille, maire de Meudon, vice-président de la Communauté d'agglomération chargé du développement économique et de l'emploi, le premier Forum des emplois verts avait rassemblé une trentaine d'entreprises (multinationales, PME/PMI, TPE…) venues proposer à un public nombreux plus de 1000 offres d'emplois dans le secteur de ce que l'on appelle aujourd'hui "les emplois verts" et qui recouvre toute une série de domaines d'activités et de métiers.

Des emplois à saisir dans tous les secteurs de l'économie !

De nombreux indicateurs montrent que la croissance verte est génératrice d'emplois. Ainsi, d'après une étude réalisée en 2009 par le Bolton Consulting Group, "les programmes du Grenelle devraient générer environ 450 milliards d'euros d'activité sur 12 ans (2008-2020) et contribuer à créer environ 600 000 emplois bruts sur la période, principalement dans les secteurs du bâtiment, des infrastructures et des énergies renouvelables."
Une autre étude de l'ADEME réalisée en 2008 prévoit quant à elle que l'emploi dans les domaines des énergies renouvelables (équipement et production) et de l'amélioration de l'efficacité énergétique (secteur résidentiel et transports) pourrait doubler entre 2007 et 2012, passant de 220 000 à 440 000 emplois.
Plus récemment, le Pôle emploi a publié un *Top 50 des métiers verts*, avec 16 000 emplois à saisir qui s'adressaient, pour les deux tiers d'entre eux, à des personnes détentrices du CAP, BEP ou bac pro.
Cette année, le Forum des emplois verts ouvrira ses portes le 1er avril, à 14h, à l'Atrium, inaugurant ainsi la Semaine du Développement durable à Chaville. Les entreprises accueilleront le public dans l'espace Louvois. Au cours de la journée, trois ateliers permettront à ceux qui le souhaitent de trouver des informations sur les carrières, les métiers et les formations dans les différentes filières de l'économie portées par la croissance verte.

LES RENCONTRES CHAVILLOISES
VOTRE NOUVEAU RENDEZ-VOUS DE PROXIMITÉ

Alors que s'achèvent les États Généraux de Chaville avec la réunion de restitution du 4 février dernier en mairie, la municipalité poursuit sa mission de démocratie locale avec la mise en place des rencontres chavilloises.
Avec une première réunion dès le mois d'avril, elles renforceront la proximité entre les Chavillois, le maire et les élus. L'objectif : aborder les problèmes de la vie quotidienne à l'échelle locale pour renforcer l'unité géographique et urbaine de la ville (circulation, voirie, urbanisme...).
"Nous avons découpé Chaville en huit secteurs, taille adaptée au dialogue, en privilégiant des sujets de proximité communs liés à la situation géographique ou à la typologie des secteurs, à leur habitat, au dessin de la voirie," explique Patrick Gauchet, directeur de cabinet du maire. "Chaque secteur représente en moyenne un millier de foyers, un peu moins pour les plus pavillonnaires."

Faire le lien avec les Chavillois

Dans chaque secteur, deux animateurs bénévoles seront désignés par le maire pour l'informer des éventuels problèmes, des souhaits ou des propositions des habitants. Chavillois de longue date, ces animateurs résident dans le secteur dans lequel ils s'impliquent. Par ailleurs, des correspondants volontaires s'inscriront pour assurer un relais entre les Chavillois et les animateurs ou les services de la mairie, concernant les problèmes de voirie, de stationnement ou de sécurité. Il s'agit bien sûr d'un engagement sur le long terme, pour des Chavillois qui souhaitent s'impliquer dans la vie locale au quotidien.
Pour préparer au mieux ces réunions, les Chavillois recevront une invitation relative à leur quartier et pourront adresser leurs questions par voie postale aux élus. Le secrétariat des élus se tiendra à la disposition des administrés pour contacter les interlocuteurs concernés.
À noter : ces réunions diffèrent des assemblées de quartier, rencontres conviviales ou festives entre voisins, destinées à organiser des événements locaux et à favoriser les liens entre les habitants (vide greniers, fête des voisins, apéritifs, entraide entre voisins...).

La première réunion aura lieu le 13 avril, à 19h30, en mairie, pour le secteur "mairie-sente la France". La suivante se tiendra le 18 mai pour le secteur "Ursine-les Étangs". Retrouvez les dates des prochaines réunions dans le *Chaville Magazine* du mois d'avril. Consultez le découpage des secteurs par rues sur www.ville-chaville.fr

En bref

> Inscrivez-vous à la brocante de Chaville

Pour sa 26e édition, dimanche 11 avril, de 9h à 19h, la brocante de Chaville fait son cinéma ! Musiques de films, jeux et animations autour du 7e art jalonneront ce rendez-vous incontournable de la vie chavilloise. Exposants et chineurs se retrouveront avenue Roger Salengro, rue de Stalingrad et dans la cour de l'école Paul Bert, pour la brocante des enfants. Ne tardez plus : les inscriptions seront closes le **LUNDI 29 MARS PROCHAIN** ! Le dossier d'inscription est à retirer en mairie ou à télécharger sur www.ville-chaville.fr

Pour tous renseignements, contactez le service Fêtes et manifestations au 01 41 15 40 00 ou par mail al.laheyne@ville-chaville.fr

> Signature de la convention de partenariat pour le micro-crédit

Le 28 janvier dernier, en mairie, Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, Hélène Prouteau, vice-présidente du Centre communal d'action sociale et Bernard Candiard, directeur général du Crédit municipal de Paris ont signé la convention de partenariat pour le lancement du micro-crédit à Chaville.
Retrouvez les informations sur ce dispositif dans le dépliant distribué avec ce numéro de *Chaville Magazine*.

"TREMPLIN" UN BOND EN AVANT POUR LES ÉCOLIERS DE CHAVILLE

Vendredi 5 février dernier, Geneviève Daël, maire adjoint aux Affaires scolaires, Anne Brossollet, conseiller municipal déléguée à l'Équipement scolaire et Bérengère Le Vavasseur, conseiller municipal déléguée aux Relations avec les établissements scolaires, ont retrouvé, dans une ambiance conviviale, les bénévoles du "Tremplin" et le corps enseignant des écoles concernées par ce dispositif. Le "Tremplin" a pour vocation d'accompagner dans leur travail les élèves des écoles élémentaires de Chaville qui en ont besoin, du CP au CM2. Cette année, une nouvelle organisation a été mise en place pour rapprocher géographiquement les bénévoles de l'école et des enseignants.

Vous aussi, devenez bénévole en aidant un élève, un à deux soirs par semaine, de 17h à 18h.

Rens. : Martine Jacquot au 01 41 15 40 17 ou par mail m.jacquot@ville-chaville.fr ; Anne Brossollet par mail a.brossollet@ville-chaville.fr

CONCOURS DE MUSIQUE DE FILM ET LES GAGNANTS SONT…

Dimanche 14 février dernier s'est déroulée à l'Atrium la finale du 2e concours de Composition de musique de film de Chaville auquel un public nombreux a assisté.

Les 28 candidats inscrits devaient composer une musique sur l'un des deux courts-métrages qui leur étaient proposés. Six d'entre eux (trois par film) ont été sélectionnés pour la finale, au cours de laquelle leur musique a été jouée par l'orchestre du Conservatoire dirigé par Estelle Périnelle, en direct pendant la projection. À l'issue de cette projection, un jury constitué de trois compositeurs professionnels, de trois spectateurs tirés au sort et présidé par Hervé Lièvre, premier maire adjoint, a décerné un prix de la meilleure composition pour chaque film.

Les films proposés aux concurrents étaient deux courts métrages : *Seuls* (11 mn) réalisé par l'atelier vidéo du collège Jean Moulin dirigé par Thibaut Kerhervé, professeur de musique, et *Le cahier rouge* (16 mn), réalisé par une équipe d'élèves du Conservatoire de Chaville encadrés par François Dunesme, professeur au Conservatoire à l'origine de ce concours. À l'issue du vote du jury ont été déclarés gagnants Damien Deshayes pour la musique de *Seuls* et Pierre Mancho pour celle du *Cahier rouge*.

L'orchestre du Conservatoire a interprété les musiques des courts métrages, en direct pendant leur projection.

Le public a chaleureusement applaudi ce spectacle, résultat d'un travail de trois ans de préparation dont Hervé Lièvre a confirmé la qualité et le professionnalisme. ▮

"PEINTURES ET SCULPTURES D'EUROPE ET D'ASIE"

Du vendredi 12 au dimanche 21 mars prochains, la Passerelle des Arts vous convie à l'Atrium à une exposition sur le thème "Peintures et sculptures d'Europe et d'Asie". Cette année, une cinquantaine d'artistes exposeront leurs œuvres, aux côtés des deux invités d'honneur : le peintre chinois Cao Bei-An et le sculpteur français Pascal Masi.

Cao Bei-An est diplômé de l'Académie des Beaux-Arts de Shanghai. Il vit en Belgique depuis près de 20 ans, où il enseigne l'art à l'École d'aquarelle de Namur. Il a notamment participé à l'exposition internationale d'aquarelle de Bruxelles, Limoges et Lyon. Parmi ses nombreuses distinctions, il a reçu en 2001 la médaille d'or du Concours international d'aquarelle à Potanie (France).

Centre Ville, tableau de Cao Bei-An.

Quant à Pascal Masi, ce sculpteur est avant tout un amoureux de la nature et de la faune. Animaux d'Europe, d'Afrique ou d'Asie, son bestiaire est un véritable hymne à l'harmonie de la vie. Récompensées par plusieurs prix, les créations de Pascal Masi allient un style contemporain, des lignes polies et un esthétisme raffiné.

Cette exposition est organisée avec la participation du Lions Club de Saint-Denis Basilique et avec le soutien des Lions Club de Chaville et des villes environnantes. ▮

Du vendredi 12 au dimanche 21 mars, à l'Atrium.
Ouvert tous les jours, de 14h à 19h.
Rens. : Rose-Anne Pestre au 01 47 50 40 01
ou sur le site Internet www.la-passerelle-des-arts.org

CONCERT GRATUIT
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE GRAND PARIS SEINE OUEST
À L'ATRIUM LE 9 MARS !

Fort de son succès de l'an passé, l'Orchestre Symphonique de Grand Paris Seine Ouest reprend le chemin des salles mardi 9 mars prochain, à l'Atrium de Chaville. Sous la baguette de Michel Piquemal, chef d'orchestre de renom, l'Orchestre Symphonique partage cette année la scène avec le Chœur de Meudon. Dirigée par Adam Vidovic, la formation est composée d'une centaine de choristes. Instrumentistes et choristes vous proposent un concert de choix, avec, au programme, *Masques et Bergamasques,* suite pour orchestre de Gabriel Fauré, puis la *Messe en Ré Majeur* d'Antonin Dvorak, interprétée par le Chœur de Meudon.

Sous la direction de Michel Piquemal

L'Orchestre Symphonique de Grand Paris Seine Ouest remplit un double objectif. L'art rejoint l'apprentissage en réunissant sur scène plus de 70 élèves-musiciens des Conservatoires d'Issy-les-Moulineaux, Boulogne-Billancourt, Vanves et Ville d'Avray. Ces jeunes virtuoses se familiarisent à la formation orchestrale suprême du XIX[e] siècle, l'orchestre symphonique, où sont représentées toutes les familles d'instruments (cordes, bois, cuivres et percussions). Les élèves sont encadrés par quatre professeurs des conservatoires, dont Valérie Kupiec. Professeur de violoncelle au Conservatoire de Chaville, elle est également chef de pupitre pour l'Orchestre Symphonique, où elle encadre les altos, les violoncelles et les contrebasses. Salatiel Menezes, élève ténor en classe de chant à l'Association Accords Majeurs, appartient au quatuor de solistes. Seront également sur scène Mylène Sauty au violoncelle et Laurène Le Barh à l'alto. Musiciens ou chanteurs, certains d'entre eux se destinent à une carrière professionnelle.

Au programme : Gabriel Fauré et Antonin Dvorak

Gabriel Fauré (1845-1924), compositeur, organiste et chef de chœur français, est reconnu pour son génie harmonique. Il compose *Masques et Bergamasques* en 1919 pour le Prince de Monaco. À l'origine, cette œuvre est un divertissement mettant en scène des personnages de la Commedia dell'arte.

Antonin Dvorak (1841-1904), compositeur tchèque, crée *la Messe en Ré majeur* en 1887 pour la consécration de la chapelle appartenant au mécène Joseph Hlavka. Cette œuvre illustre la synthèse que Gabriel Fauré a su opérer entre la musique sacrée et le sentiment populaire tchèque. ▮

Entrée libre dans la limite des places disponibles
Atrium de Chaville - 3, parvis Robert Schuman
Réservation obligatoire au 01 47 09 70 70.

En bref

> La Maîtrise des Hauts-de-Seine recrute les chanteurs de demain

Chaque saison, la Maîtrise des Hauts-de-Seine/Chœur d'Enfants de l'Opéra National de Paris recrute garçons et filles, de 6 à 11 ans, passionnés par la pratique vocale. Aucune préparation, ni formation musicale préalable ne sont nécessaires pour se présenter aux auditions qui ont lieu sur rendez-vous, jusqu'au mois de juin dans les locaux de la Maîtrise, à Suresnes. Les enfants ayant obtenu un excellent résultat lors de cette audition intègreront l'un des dix chœurs de la Maîtrise à la rentrée 2010.
Renseignements et inscriptions : 01 47 72 30 30.

> Nouvelle formule pour le Café-jeux de la MJC

Le Café-jeux de la MJC fait peau neuve. Dorénavant, les participants peuvent apporter leurs jeux et profiter d'une ambiance chaleureuse et conviviale avec le buffet apéro. Deux ludothécaires vous accompagnent et vous font découvrir de nouveaux jeux. La prochaine soirée aura lieu **VENDREDI 19 MARS, DE 19H À 22H.** Venez nombreux !
Entrée libre.
Buffet : 2 € par personne.

> Claude Rich à l'Atrium

Claude Rich et Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, avec Hervé Meudic, directeur de l'Atrium, après la représentation du *Diable Rouge,* le 6 février dernier à l'Atrium.

DIMANCHE 14 MARS RENDEZ-VOUS À L'ATRIUM AVEC MARGUERITE DURAS

La 5e Journée Marguerite Duras se déroulera le 14 mars prochain, à l'Atrium de Chaville. Cette année, l'association Vivre à Chaville réunit les amis de Marguerite Duras autour du thème de la Shoah.

On dit - à Chaville - que lorsqu'elle se rendait de son appartement parisien de la rue St Benoît à sa maison de Neauphle-le-Château, Marguerite Duras avait coutume de passer par Chaville... On sait qu'elle s'arrêtait de temps en temps à Sèvres ou Meudon, mais à Chaville ? Mystère... Ce que l'on sait, en revanche - et avec certitude cette fois - c'est que tous les ans, au mois de mars, Catherine Gottesman et les membres de l'association Vivre à Chaville, en partenariat avec l'Atrium, nous convient à un rendez-vous avec l'auteur de *L'Amant*. Avec Trouville et le village de Duras, Chaville est devenu l'un des trois lieux de rendez-vous consacrés à l'évocation de l'un des auteurs français les plus connus dans le monde.

De nombreuses personnalités invitées

La journée Marguerite Duras est l'occasion pour le grand public de se replonger dans l'œuvre de l'auteur et de rencontrer des personnalités du monde des arts et des lettres qui l'ont bien connue. Pour Catherine Gottesman, "le but de cette journée est de faire découvrir, ou redécouvrir, grâce aux proches de Marguerite, un aspect intime de l'auteur qui éclaire l'ensemble de son œuvre".

Cette année, les amis de Marguerite Duras se réunissent autour de l'évocation de la Shoah à travers, notamment, la représentation de sa pièce *Aurélia Steiner, Melbourne et Vancouver* avec Coralie Seyrig et Audrey Bonnet. La conférence d'ouverture qui a pour thème "Marguerite Duras, juive d'honneur" sera présentée par Alain Vircondelet, biographe de Marguerite Duras et président fondateur du prix Marguerite Duras. On notera également la présence de Jean-Pierre Ceton, qui a réalisé de nombreux entretiens avec Marguerite Duras sur France Culture, Jean-Marc Turine, romancier et cinéaste. La journée s'achèvera par la projection du film *Agatha* de Marguerite Duras, avec Bulle Ogier et Yann Andréa.

Dionys Mascolo et Marguerite Duras.

Le programme de la Journée Marguerite Duras

14h15 : Ouverture par l'association Vivre à Chaville ; Alain Vircondelet : "Marguerite Duras, juive d'honneur"

14h45 : Lecture de quelques pages de Dionys Mascolo sur Robert Antelme

15h : Spectacle à partir de la pièce *Aurélia Steiner, Melbourne et Vancouver*, de Marguerite Duras

16h : Entretien avec Jean-Pierre Ceton sur son travail avec Marguerite Duras

17h : Dédicaces et dégustation

17h30 : Jean-Marc Turine nous parlera de son livre *Retour sur un lieu que je n'ai jamais quitté*, transcription du témoignage de Tobias Schiff, rescapé des camps

19h : Projection du film *Agatha* de Marguerite Duras. ▮

Tarif : 12 € ; tarif réduit : 8 €

Rens. : 01 41 15 99 10.

En bref

> Cours d'histoire de l'art

Le conférencier Ambrogio Galbiati donnera trois cours d'histoire de l'art, à l'Atrium, sur les thèmes suivants :

- "Peintres à Venise : Titien, Veronese et Tintoret", **LUNDI 8 MARS, DE 19H À 21H ;**
- "Kandinsky et Klee", **LUNDI 15 MARS, DE 19H À 21H ;**
- "Caravage et caravagesques", **LUNDI 22 MARS, DE 19H À 21H.**

Rens. : Atelier d'arts plastiques et de gravure au 01 41 15 18 23.

> Visite des expositions temporaires

Le Forum des savoirs vous propose trois nouvelles visites d'expositions temporaires, en compagnie de Ghislaine Silvestri, conférencière de profession.

- "Edvard Munch, l'anti-cri", **LUNDI 12 AVRIL, À 13H45, À LA PINACOTHÈQUE DE PARIS ;**
- "Yves Saint Laurent, 40 ans de création", **JEUDI 15 AVRIL, À 10H15, AU PETIT PALAIS ;**
- "Paul Klee, chefs d'œuvre de la fondation Beyeler", **JEUDI 20 MAI, À 10H15, AU MUSÉE DE L'ORANGERIE DES TUILERIES.**

Tarif : 23 € chaque visite (billet d'entrée de l'exposition inclus).

Inscriptions obligatoires avant le lundi 8 mars au 01 47 09 70 70.

LE FORUM DES SAVOIRS À L'HEURE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de la Semaine du Développement durable, qui aura lieu cette année à Chaville du 27 mars au 13 avril, le Forum des savoirs vous propose un cycle de conférences sur le thème "Le défi du XXIe siècle sera-t-il alimentaire ?" Trois conférenciers de renom apporteront leur éclairage sur les questions de l'eau, de la famine et des OGM.

> "Les guerres de l'eau n'auront pas lieu"

Bernard Barraqué est directeur de recherche CNRS au Centre international de recherche sur l'environnement et le développement. Il consacre l'essentiel de ses travaux à l'eau. Selon lui, même si les Cassandre prédisent la survenue de la guerre de l'eau, l'histoire montre que les différents usagers ont toujours su gérer communément cette ressource.

JEUDI 25 MARS, À 18H30.

> "Nourrir le monde. Vaincre la faim"

Sylvie Brunel est géographe, économiste et écrivain, spécialiste des questions de développement. Elle a travaillé pendant plus de quinze ans dans l'humanitaire et a publié une vingtaine d'ouvrages consacrés au développement, en particulier aux questions de famine. Elle est aujourd'hui professeur des universités à Paris IV-Sorbonne.

JEUDI 1ER AVRIL À 18H30.

> Les organismes génétiquement modifiés peuvent-ils nourrir le monde ?

Marc Dufulier est ingénieur agronome et professeur d'Agro Paris Tech. Dans un ouvrage récent, il démontre que le marasme actuel de l'agriculture, qui entretient le cercle vicieux de la misère en Afrique subsaharienne, n'est pas une fatalité et qu'elle est essentiellement due à la concurrence des pays

riches, dont l'agriculture est à la fois hautement productive et très subventionnée.

JEUDI 8 AVRIL, À 18H30.

Renseignements et inscriptions au 01 41 15 99 11.
Vous pouvez consulter le programme complet du Forum des savoirs sur le site Internet www.ville-chaville.fr ou sur le blog http://forumdessavoirs.chavilleblog.com

LES AUTRES CONFÉRENCES DE MARS

> Le réveil de l'Europe et l'apogée de la Chine, du XIe au XVe siècle

Jean-Marc Baudry, ingénieur de formation, fait l'inventaire complet de ces bouleversements qui permirent la montée en puissance de l'Europe à partir du XIe siècle.

LES MARDIS 9 ET 16 MARS, À 15H.

> La vie culturelle en France de l'Occupation à 1968

Françoise Charrois, professeur d'histoire, se propose de mettre en lumière les relations qui existent entre l'histoire et la culture. Après avoir brossé un tableau de la vie culturelle sous l'Occupation, elle présentera les grands écrivains de l'après-guerre : Sartre, Beauvoir, Camus et Mauriac. Ce cycle de conférences se terminera par une évocation des événements de mai 68 et de leurs conséquences. **LES MARDIS 23 ET 30 MARS, MARDIS 6 ET 13 AVRIL, MARDIS 4, 11, 18 ET 25 MAI, À 15H.**

Le Café de Flore, le rendez-vous des artistes dans les années 1960.

> Le Mexique des Mayas et d'aujourd'hui

Après dix ans au journal *Le Monde* où elle a couvert les problèmes de développement aux quatre coins du globe, Babette Stern est partie au Mexique comme correspondante de *Libération*. De cette expérience, elle a tiré un livre *Le roman du Mexique*. Dans cet ouvrage, elle jette un regard cru sur la violence qui agite ce pays, depuis les sacrifices rituels des Mayas et des Aztèques, les soubresauts de la conquête et de la révolution, les guerres civiles et les invasions étrangères.

LES JEUDIS 11 ET 18 MARS, À 18H30.

En bref

> Exposez vos œuvres à l'hôtel de ville !

Artistes en herbe, amateurs ou confirmés, vous pouvez exposer gratuitement vos œuvres - peintures, photos... - dans le hall de l'hôtel de ville (entre 15 et 20 pièces pour une durée d'un mois environ).
Rens. : Anne-Laure Laheyne au 01 41 15 40 00. Par mail al.laheyne@ville-chaville.fr

> Exposition de peintures

Monsieur Nguyen présente ses peintures,
DU MERCREDI 24 MARS AU DIMANCHE 4 AVRIL, À L'ATRIUM.
Ouvert tous les jours de 14h à 19h.
Rens. : 01 47 09 70 70.

> Lectures en anglais

Organisée par l'association Amitiés internationales et jumelages de Chaville, cette rencontre-lecture en anglais portera sur la découverte de la Grande-Bretagne pendant la Seconde guerre mondiale.
SAMEDI 13 MARS, DE 10H À 12H, À L'ATRIUM.

> Marché des arts

Le Marché des arts, organisé par l'association Les Amis des Arts de Chaville, vous propose, un dimanche par mois, de nombreuses œuvres de petit format (peinture, sculpture, céramique, bijoux...), à des prix raisonnables.
DIMANCHE 14 MARS, DE 9H À 13H, SUR LE MARCHÉ, 1403, AVENUE ROGER SALENGRO.

> Concert des ensembles

Comme chaque trimestre, 130 musiciens du Conservatoire se retrouvent sur scène lors de cette soirée.
MARDI 16 MARS, À 20H30, À L'ATRIUM.
Rens. : 01 41 15 96 60.

> Thé dansant

La ville de Chaville organise un thé dansant, ouvert à tous, **DIMANCHE 28 MARS, À PARTIR DE 14H30, DANS LES SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE.**
Au programme : "Cuba et ses danses" suivi d'airs de guinguette à l'accordéon.
Entrée libre. Inscriptions obligatoires, à l'accueil de la mairie, à partir du lundi 8 mars, de 9h30 à 12h (sauf le mardi matin).
Attention, les places sont limitées.
Rens. : 01 41 15 40 00.

> Inscription au voyage des seniors

Le voyage des seniors chavillois (à partir de 65 ans), organisé par la Ville, aura lieu en Corse du 27 septembre au 4 octobre prochains. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès de Rosa Marques au 01 41 15 40 68.
Attention : le nombre de places est limité.

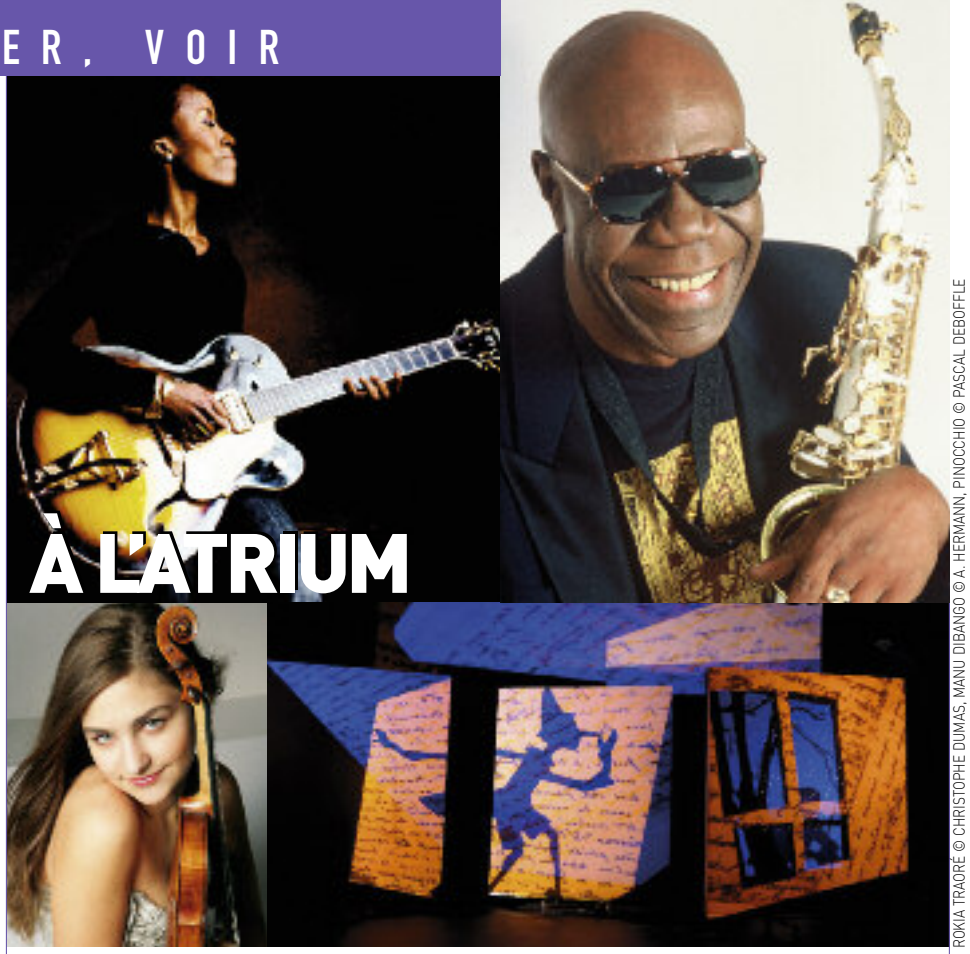

À L'ATRIUM

ROKIA TRAORÉ © CHRISTOPHE DUMAS, MANU DIBANGO © A. HERMANN, PINOCCHIO © PASCAL DEBOFFLE

Musique du monde

> Manu Dibango : un demi-siècle de musique Soul Makossa

Né en 1933 au Cameroun, Manu Dibango se consacre, entre Paris et Bruxelles, à la musique, son unique passion. Il accompagne les vedettes françaises, notamment Nino Ferrer. En 1973, "Soul Makossa" devient un tube planétaire et met Manu et son saxophone sous le feu des projecteurs. Symbole de la musique world, Manu Dibango est artiste de l'Unesco pour la Paix.
VENDREDI 12 MARS, À 20H45.

> Rokia Traoré

Concert dans le cadre du Festival Chorus, produit et organisé par le Conseil général des Hauts-de-Seine.
Auteur, compositeur, interprète, Rokia Traoré s'est très vite imposée comme le talent le plus prodigieux et le plus précoce du Mali. Chantés en Bambara, ses airs abordent des thèmes aussi intimistes que politiques sur lesquels elle déploie toute l'étendue de ses qualités vocales. Elle est unique, c'est une perle rare de la musique.
MERCREDI 24 MARS, À 20H45.

Jeune public

> Mon Pinocchio

Théâtre d'ombres, marionnettes et papier. Tout public, dès 6 ans.
Adaptation de l'œuvre de Carlo Collodi. *Mon Pinocchio* reste l'histoire de cet enfant-pantin qui part à la découverte du monde : enfant rebelle, il avance avec tous les risques qui le menacent. Mais Pinocchio est courageux, attiré par ses rêves dans lesquels il est parfois dépassé.
DIMANCHE 21 MARS, À 15H.

Musique classique

> Orchestre National d'Ile-de-France : Titan

Direction : Yoel Levi. Violon : Alexandra Soumm. En partenariat avec les Concerts de Marivel.
Au programme : l'ouverture de *The school for scandal,* première œuvre pour orchestre de Barber ; le *Concerto pour violon* de Glazounov interprété par Alexandra Soumm, étoile montante du violon ; la *Symphonie n°1 en ré majeur, Titan,* de Gustav Malher. Yoel Levi dirige avec passion ce monstre sacré du répertoire symphonique.
MERCREDI 31 MARS, À 20H45.

Renseignements et réservations au 01 47 09 70 70.

LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHÈQUE

> L'Heure du conte

LES MERCREDIS, À 10H30 ET 11H15, dans la section Petite enfance de la bibliothèque (sauf vacances scolaires).

> Atelier web et informatique (initiation)

Partez à la découverte d'Internet, JEUDI 4 MARS, À 15H. Entrée libre. Réservation indispensable.

> Printemps des poètes

Scène ouverte. MARDI 9 MARS, À 20H30.

> Chaville en livres 2010

La prochaine rencontre-lecture du jury des jeunes Chavillois aura lieu le JEUDI 11 MARS, À 18H15, autour du livre *Paradis sur mesure*, de Bernard Werber.

> Le plaisir de conter

Cet atelier de formation à l'art du conte pour les adultes est animé par la responsable du Pôle Jeunesse de la bibliothèque. Il a lieu une fois par mois. Vous aurez l'occasion de vous produire en public, à la bibliothèque, plusieurs fois dans l'année. Places limitées, inscription conseillée au 01 41 15 99 10 ou par mail bibliotheque@ville-chaville.fr
MARDI 16 MARS, À 20H30.

> Le Club du Cinéma : *Citizen Kane* d'Orson Welles

La Fabrique du cinéma est un atelier de connaissance d'art cinématographique. Il sera consacré à l'œuvre d'Orson Welles.
MARDI 16 MARS, À 20H30.
Entrée libre. Réservation conseillée.
Grand écran
Projection du film *Citizen Kane*, suivi d'un débat animé par Didier Albessart, reponsable du ciné-club de Vélizy-Villacoublay et Élisabeth Bourdet, directrice de la bibliothèque et diplômée de la FEMIS.
JEUDI 18 MARS, À 20H30.
Entrée au tarif habituel du cinéma.

> Cercle de lecture

Animé par Elisabeth Bourdet, directrice de la bibliothèque, ce cercle de lecture vous propose de partager vos coups de cœur littéraires et vous invite à découvrir la sélection des bibliothécaires, dans une ambiance conviviale.
MARDI 23 MARS, À 20H30.

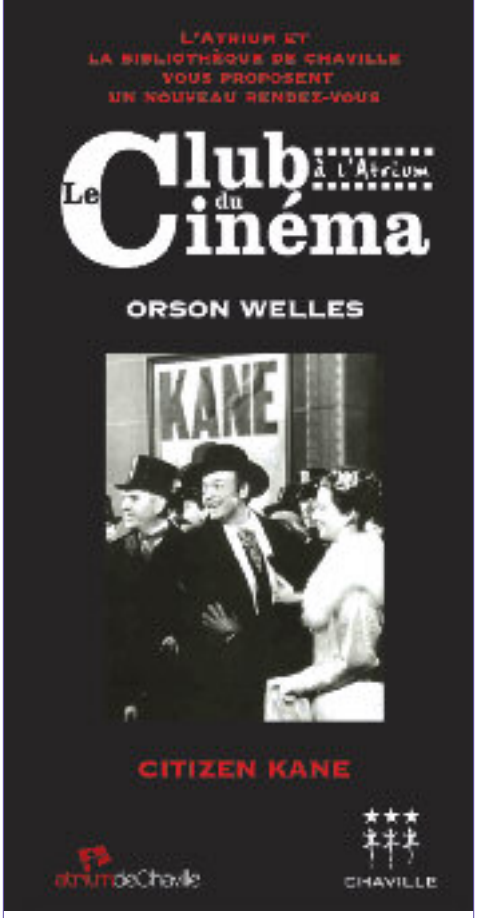

> Veillée contes

Les fabliaux du Moyen-Âge.
À partir de 5 ans.
VENDREDI 26 MARS, À 20H.

Pour tous renseignements sur ces événements, contactez la bibliothèque au 01 41 15 99 10, par mail a.morel@ville-chaville.fr ou consultez le site Internet www.bm-chaville.fr

À LA MJC DE LA VALLÉE

> Théâtre d'improvisation avec le Beding Bedingue

Tarif : 5 € ou gratuit si déguisé selon thème. VENDREDI 12 MARS, À 20H30.
Infos et réservations au 01 30 41 67 43.

> Finale de "Ze Tremplin"

Avec Ta soeur, Hopack, Roule ma poule, Skarah B. SAMEDI 13 MARS, À 20H30.
Tarif : 5 €
Infos au 01 47 50 23 93.

> Café-jeux

Avec buffet ! VENDREDI 19 MARS, À 20H30.
Entrée libre.

> Carte blanche à l'association Universailles Musiques

Universailles vous a dégoté la crème des groupes locaux, de l'amateur au professionnel, et toujours dans un esprit militant et rock ! SAMEDI 20 MARS, DE 19H À 3H.
Tarif : 5 €
Plus d'infos sur www.universailles.fr

> Soirée soupe

Au programme : court métrage, théâtre, clown, one man show, musique... et trois soupes 100% bio! VENDREDI 26 MARS, À 20H30.
Participation libre.
Bol de soupe à 2 €

**Plus d'infos sur ces événements sur le site Internet www.mjcdelavallee-chaville.com
MJC de la Vallée, 47, rue de Stalingrad. Rens. : 01 47 50 23 93.**

INTERGÉNÉRATIONNEL
DES RENCONTRES CHALEUREUSES ET ANIMÉES !

En février, de nombreux échanges intergénérationnels ont eu lieu à Chaville. Crèche Marivel, jardin d'enfants, école et accueil de loisirs Ferdinand Buisson, petits et tout-petits ont passé des moments conviviaux en compagnie de leurs aînés du Club municipal des anciens de Chaville, du Cercle d'amitié du 3e âge, du foyer des personnes âgées Jean Rostand à Sèvres et de la Villa Beausoleil à Chaville. Récits.

La rencontre entre les écoliers de CPA et CPB de Ferdinand Buisson et les seniors du Club municipal des anciens de Chaville.

La crèche Marivel à la résidence Jean Rostand : galette et marionnettes

Le 26 janvier dernier, six enfants de la crèche Marivel sont venus partager la galette des rois à la résidence de personnes âgées Jean Rostand, à Sèvres. Ils ont également profité du spectacle de marionnettes organisé à cette occasion. L'après-midi a été riche en échanges et sourires pour les tout-petits et les seniors.

Organisée dans le cadre de rencontres régulières entre les deux structures, cette initiative répond à la volonté de l'équipe de la crèche d'en faire un lieu de vie ouvert sur le monde extérieur et d'offrir aux enfants la possibilité de rencontrer d'autres générations. En outre, ces échanges intergénérationnels permettent aux personnes âgées de rompre leur isolement. D'autres rencontres sont d'ores et déjà prévues, pour le plus grand plaisir de toutes les générations.

Le Club municipal des anciens de Chaville à l'école Ferdinand Buisson : "Voulez-vous danser grand-mère ?"

Ils avaient longuement répété leurs chansons, les écoliers des classes de CPA et CPB de Ferdinand Buisson, avec leurs professeurs des écoles Mmes Cahu et Curvale. À l'occasion de la visite des seniors du Club municipal des anciens de Chaville et du Cercle d'amitié du 3e âge, 40 jeunes chanteurs ont interprété

La crèche Marivel à la résidence Jean Rostand.

Moment de complicité à la Villa Beausoleil.

© VILLA BEAUSOLEIL

plusieurs airs, dont *Frère Jacques* entonné en canon. Et sur les notes de *Voulez-vous danser grand-mère ?*, écoliers et seniors se sont spontanément retrouvés pour une "danse intergénérationnelle".
L'après-midi s'est poursuivie par la dégustation de la galette des rois apportée par les aînés, tandis que les écoliers montraient fièrement leurs dessins. Pour conclure ce moment très convivial, une grand-mère chavilloise a même poussé la chansonnette – et sans répétition cette fois !
Devant le succès de cette rencontre, le Club municipal des anciens de Chaville (CMAC) a décidé de créer une chorale intergénérationnelle, sous la baguette de M^me^ Fernandez, chef de chœur à Toulouse.

Rendez-vous le samedi 6 mars, de 16h à 17h, salle Mollard aux Créneaux.
Tarif : gratuit pour les moins de 18 ans et les membres du CMAC ; 18 € pour les autres choristes.
Inscriptions au 01 47 50 99 18.

De nombreux échanges avec la Villa Beausoleil

Maison de retraite "ouverte sur la vie", la Villa Beausoleil de Chaville propose, parmi son très large éventail d'animations, de partager régulièrement des moments agréables avec des enfants de tout âge grâce à quelques partenariats durables.
Ainsi, depuis son ouverture en juillet 2007, les résidents ont chanté, peint, cuisiné, jardiné, sculpté, écouté des auditions... avec des enfants de crèches, centres de loisirs, écoles maternelles, écoles primaires, collèges ou encore le Conservatoire de Chaville.
Depuis le début de l'année, les seniors ont dégusté la galette des rois, tout en découvrant une nouvelle activité, le "Snag Golf", avec des enfants du centre de loisirs Ferdinand Buisson.
Et le 2 février dernier, quelques petits du Jardin d'enfants sont venus faire un peu de gym douce et partager quelques gâteaux avec les résidents, qui, à leur tour, ont été invités lors du carnaval de la structure le 16 février dernier. ▮

ALLAITEMENT LE MULTI-ACCUEIL LA CHALOUPE ACCOMPAGNE LES MAMANS ET LEUR BÉBÉ

Quelle solution proposer aux mamans qui souhaitent continuer à allaiter leur bébé, alors qu'elles ont repris le travail ? Telle est la question à laquelle l'équipe du multi-accueil La Chaloupe a souhaité apporter une réponse avec, pour objectif, le bien-être des bébés et l'épanouissement des mères. Explications.

"Alors que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) préconise d'allaiter les bébés jusqu'à six mois, la plupart des mamans commencent le sevrage au moment de l'entrée en crèche, c'est-à-dire entre dix semaines et trois mois ; c'est sur ce paradoxe que nous avons réfléchi avec l'ensemble de l'équipe du multi-accueil," explique d'entrée Catherine Lebefaude, directrice de La Chaloupe.
"En nous réunissant régulièrement, nous nous sommes vite rendues compte qu'il subsistait certains préjugés sur l'allaitement", poursuit Élodie Choulot, psychologue dans les crèches de Chaville. Comment réussir l'adaptation de l'enfant ? L'allaitement ne retarde-t-il pas le processus de sa séparation avec la mère ? Comment concrètement accueillir les mamans qui souhaitent continuer l'allaitement dans le multi-accueil ? De nombreuses questions ont été soulevées et des solutions apportées, notamment grâce au travail effectué avec la psychologue, ainsi qu'aux témoignages des mamans qui avaient entrepris cette démarche.

Soutenir le choix des mamans

"Notre objectif est avant tout de soutenir les mamans dans leur choix ; c'est là notre travail en tant que professionnelles" tient à préciser Catherine Lebefaude. "Nous nous sommes donc organisées afin de permettre aux mamans de venir au multi-accueil sur le temps du midi pour allaiter, dans un endroit où leur intimité et celle du bébé est respectée."
Car pour l'enfant, s'il s'agit d'un besoin

alimentaire, l'allaitement est également une source de réconfort visuel et sensitif. "En voyant sa mère dans la structure de vie collective, l'enfant s'y sent mieux ; de son côté, la maman apprend à connaître le nouveau lieu de vie de son bébé," souligne Élodie Choulot.

Disponibilité et coordination

Bien sûr, allaiter son bébé dans une structure comme le multi-accueil demande une certaine disponibilité de la maman, qui doit respecter le rythme de son enfant. "Ce dispositif concerne principalement les mamans dont le domicile est proche de La Chaloupe, des mamans qui travaillent à leur domicile notamment," constate la directrice du multi-accueil. "L'essentiel est de mettre en place une bonne coordination entre l'équipe et les mamans et d'assurer un travail de pédagogie et d'information et ce, afin que l'allaitement soit bien géré et soit surtout une source d'épanouissement," conclut Élodie Choulot. ▮

Pour en savoir plus, contactez le multi-accueil La Chaloupe au 01 41 15 96 11.

SAMIRA, ESCRIMEUSE HANDISPORT "IL FAUT S'ENTRAÎNER AVEC LES VALIDES POUR PROGRESSER."

Depuis l'année dernière, le Cercle d'escrime de Chaville accueille des pratiquants valides et handicapés, au sein de sa section handisport. Un entraînement auquel se rend chaque semaine Samira Mestouri, qui habite pourtant en Seine-et-Marne. Car les clubs y manquent d'appareillage spécialisé. Pour *Chaville Magazine,* Samira raconte son parcours, ses difficultés, ses projets et son envie de victoire.

"En compétition, je ne pense qu'à gagner !" À 52 ans, Samira Mestouri a toujours la culture de la gagne. L'escrime, elle l'a découvert à l'âge de 12 ans, alors qu'elle se trouvait en centre de rééducation. Appareillée d'une prothèse - suite aux séquelles d'une poliomyélite - elle est alors devenue vice-championne de France junior handisport, avec seulement trois mois de pratique !

Objectif : les championnats du monde à Paris en novembre

Après plusieurs années d'interruption, Samira se consacre aujourd'hui entièrement à l'escrime : démonstrations dans les écoles et les hôpitaux pour promouvoir le handisport, mais aussi participations aux championnats de France, coupe du monde. Samira multiplie les compétitions. Son objectif : se qualifier pour les championnats du monde qui se dérouleront à Paris au Grand Palais, en novembre prochain. Une compétition qui se tiendra pour la première fois avec les valides. Actuellement classée 11e mondiale à l'épée, Samira a de sérieuses chances de bien y figurer.

Mais sa qualification n'en est pas moins assurée : "Il faut participer aux compétitions internationales pour pouvoir cumuler des points et ainsi faire partie des qualifiées", explique l'escrimeuse. "Cela implique de multiplier les voyages en France et à l'étranger, ce qui a un coût financier important, environ 8000 € par an." Des frais couverts en partie par la mairie de Chaville, qui lui a récemment accordé une subvention pour ses déplacements. Samira a même réalisé un dossier de sponsoring, sans grand résultat pour l'instant.

S'entraîner en fauteuil avec des valides

"Le problème, c'est le manque de structures pour l'entraînement, le manque de maîtres d'armes formés à la pratique en fauteuil, mais aussi et surtout, le manque de volonté des clubs de créer des sections adaptées."

Alors, pour mettre toutes les chances de son côté, Samira peaufine sa condition physique – musculation, cardio – et s'entraîne à Paris au Cercle sportif des Invalides et à Chaville, au gymnase Halimi, avec Maître Stéphanie, titulaire du Certificat de qualification handisport.

Samira a investi dans un fauteuil d'escrime sur mesure, qu'elle adapte sur le "Handifix", appareil de fixation spécifique dont s'est doté le Cercle d'escrime de Chaville. "Pour progresser, je dois m'entraîner le plus possible avec des valides. D'autant qu'à Chaville, il y a de bons tireurs."

Quant à l'avenir, Samira garde en ligne de mire les Jeux Paralympiques de Londres en 2012, même si - comme elle le dit - la jeune génération aura pris la relève d'ici là. Elle pense aussi à se former pour devenir à son tour maître d'armes. L'escrime, encore et toujours... ▮

"En compétition, je ne pense qu'à gagner !" Samira Mestouri a toujours la culture de la gagne.

En bref

> Le rendez-vous équestre du Haras de Jardy

Du vendredi 19 au dimanche 21 mars aura lieu "Le Grand Prix Poneys 92 – Tournée des As" au Haras de Jardy, à Marnes-la-Coquette. Il s'agit d'un concours de saut d'obstacles de niveau national, regroupant les cavaliers poneys de toutes catégories, de 8 à 18 ans.

Le dimanche 21 mars se déroulera l'épreuve phare de cette manifestation "Le Grand Prix Élite – Tournée des As – Conseil général des Hauts-de-Seine", qui sert de support au sélectionneur des équipes de France pour les futures sélections internationales.

L'accès à cette compétition est gratuit et ouvert à tous. Premier centre équestre de France, le Haras de Jardy, propriété du Conseil général, est la vitrine du département en matière de sports équestres.

Plus d'infos sur les sites Internet www.haras-de-jardy.com et www.hauts-de-seine.net

CONCERT DE SOUTIEN POUR AIDER ÉLISABETH NASS DANS SON COMBAT CONTRE LA NEUROFIBROMATOSE

Dimanche 28 mars à 15h, l'association Accords Majeurs, en partenariat avec le Rotary Club de Chaville et le Conservatoire de Grand Paris Seine Ouest, organise un concert de soutien pour aider Élisabeth Nass.

Élisabeth Nass va bientôt avoir 29 ans. Elle chante depuis qu'elle est toute petite. L'amour du chant lui est venu très tôt en assistant aux répétitions du *Fantôme de l'Opéra,* à Bâle. Pour Élisabeth, le chant a toujours été une passion, mais aussi une façon de lutter contre la maladie et la souffrance : "Le chant me remplit, c'est mon oxygène." Depuis deux ans, elle prend des cours au Conservatoire de Chaville avec Patrick Vilet. Son professeur dit d'elle qu'elle a "une belle voix angélique". Il a d'ailleurs de beaux projets pour elle, notamment un spectacle à Noël prochain sur Mado Robin, célèbre cantatrice française de renommée internationale. Il est aussi - il faut le souligner - avec ses camarades du Conservatoire, à l'origine de l'organisation de ce concert exceptionnel.

Trouver un centre adapté pour cette maladie orpheline

Depuis plus de 17 ans, Élisabeth vit avec sa maladie. La neurofibromatose est une maladie orpheline dégénérative terriblement douloureuse qui touche le système nerveux central et périphérique, et qui peut progressivement atteindre les organes. Elle peut prendre des formes différentes selon les individus. Le frère aîné d'Élisabeth, également atteint par cette maladie, est ainsi paralysé des membres inférieurs.
Comme pour toutes les maladies orphelines, les fonds manquent pour la recherche et les traitements. Actuellement, des médecins français étudient précisément l'état de santé d'Élisabeth afin de la diriger vers l'un des centres les mieux adaptés à sa maladie, probablement à l'étranger. Ce centre sera alors en mesure de lui prodiguer un traitement qui stabilisera sa maladie sans, malheureusement, pourvoir la guérir définitivement, en l'état actuel des connaissances. L'argent récolté lors de ce concert permettra à Élisabeth de présenter un dossier médical très complet et de couvrir les frais de voyage et d'hébergement pour deux personnes.

20 grands airs d'opéra

Élisabeth prépare actuellement le concert avec ses camarades de l'association et du Conservatoire. Elle tient absolument à y participer et y interprétera deux rôles. Au total, ce sont 20 grands airs d'opéra que vous entendrez avec orchestre (37 musiciens) et 80 choristes placés sous la direction musicale de Cédric Perrier. D'une durée d'une heure environ, ce concert rassemblera une centaine de personnes sur scène à l'unisson pour aider Élisabeth dans son combat contre la maladie. ▮

Entrée : 12 € pour les adultes, 6 € pour les enfants. L'ensemble des recettes sera versé au Rotary Club, pour aider Élisabeth.
Renseignements et réservations au 01 47 09 70 70.

En bref

> Créez un jardin naturel avec le club local des "Jardiniers de France"

Le club local des "Jardiniers de France" vous invite à un nouvel atelier de jardinage sur le thème : "Créer un jardin naturel", avec les techniques du BRF (broyat de bois). L'atelier sera animé par Daniel Cholet, spécialiste du BRF, qui vous expliquera les nombreux avantages de cette technique. Ami(e)s jardiniers, partagez votre passion lors de cette rencontre conviviale.
SAMEDI 13 MARS, À 14H30, SALLE HUGUETTE FRADET AU 50, RUE ALEXIS MANEYROL.
Rens. : Claude Ducamp au 01 47 50 55 72.

> Les arts du cirque en famille

Initiez-vous aux différentes disciplines du cirque, en famille et dans une ambiance conviviale, grâce à la Compagnie Cirkalme-toi. Petits (à partir de 6 ans) et grands, venez découvrir les joies du jonglage, de l'équilibre et du trapèze.
SAMEDIS 13 ET 27 MARS, DE 9H30 À 12H, AU GYMNASE ANATOLE FRANCE.
Tarif : 6 €/personne pour un samedi ; 70 €/pers/an.
Renseignements et inscriptions au 06 62 71 41 87 ou 06 80 25 74 61.
Plus d'infos sur le site Internet http://cirkalmetoi.fr

> Participez au Troc2Roues

L'association de parents d'élèves ACPE-PEEP organise comme chaque année son dépôt-vente d'objets "2 roues" : vélos, trottinettes, rollers, skates, protège-poignets, casques, sièges vélos, porte-vélos... mais aussi, pour les plus petits, trotteurs et poussettes.
Le dépôt-vente se déroulera le **SAMEDI 13 MARS À L'ÉCOLE PAUL BERT.** Le dépôt des objets à vendre se fera le samedi matin, de 9h30 à 12h30. La vente aura lieu le samedi après-midi, de 14 à 18h. Le résultat des ventes et les invendus seront récupérés le dimanche 14 mars de 9h30 à 12h, au même endroit. Les bénéfices de cette opération seront reversés au profit d'une action à destination d'enfants handicapés de Chaville.
Venez nombreux !
Rens. : Martine Bullier au 01 47 09 13 06.

> Conférence-débat sur l'aide au développement

L'association CCFD-Terre solidaire organise une conférence-débat sur le thème "L'aide au développement. Ce qui marche et ce qui ne marche pas."
MERCREDI 17 MARS, À 20H30, À L'ATRIUM (SALLE PAUL HUET).
Rens. : www.ccfd.asso.fr/cd92

En bref

> Les élèves des Sections Internationales Chaville-Sèvres sur scène

Comme chaque année, dans la grande tradition de la section anglophone, plus d'une centaine d'élèves des Sections Internationales Chaville-Sèvres, de la 4e à la Terminale, participent à la représentation d'une pièce de théâtre, sur scène et en coulisses. Cette année, Ruairi McCann a adapté le roman de Francis Scott Fitzgerald, *The Great Gatsby*.
Trois représentations auront lieu **LES MERCREDI 24, JEUDI 25 ET VENDREDI 26 MARS, À 19H30, AU SEL DE SÈVRES (47, GRANDE RUE).** Réservez vite vos places : chaque année, la pièce connaît un tel succès qu'elle se joue à guichets fermés !
Rens. : 01 72 77 70 40.

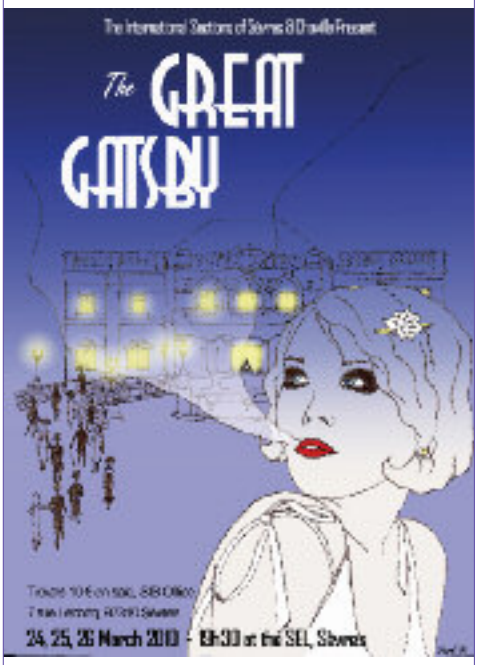

> Dépistage du cancer colorectal

Le cancer colorectal touche en France plus de 37 000 personnes chaque année. C'est la 3e cause de décès par cancer chez les hommes et la 2e chez les femmes. Aujourd'hui, on peut lutter efficacement contre cette maladie en la détectant précocement. L'association pour le dépistage des cancers dans les Hauts-de-Seine (ADK 92) organise près de chez vous le dépistage du cancer colorectal.
Les hommes et les femmes âgés de 50 à 74 ans peuvent bénéficier d'un test de dépistage gratuit tous les deux ans.
L'objectif : "détecter tôt pour soigner mieux".
Pour plus d'informations, parlez-en à votre médecin généraliste ou appelez ADK 92 au n° vert 0 800 800 444 (appel gratuit depuis un poste fixe).

ZOOM SUR L'ASSOCIATION PRÉSENCE

Vous cherchez du personnel pour diverses tâches, quelques heures dans la semaine : bricolage, ménage, repassage, entretien de jardin, garde d'enfants de plus de trois ans… ?
L'association sévrienne Présence est agréée par la préfecture des Hauts-de-Seine en tant qu'association intermédiaire de l'emploi.
En fonction de vos besoins, Présence établit un ordre de mission pour les salariés qu'elle emploie directement. Puis, vous recevez une facture mensuelle que vous pouvez régler par chèque, virement, prélèvement ou encore par un Chèque emploi service universel (CESU). À noter : une réduction d'impôt de 50% vous est accordée pour ce type de prestations.
De son côté, l'employé est pris en charge par une formatrice professionnelle, qui vérifie ses compétences. Une formation est également dispensée, notamment des cours de français langue étrangère. "Nous aidons nos employés à reprendre pied professionnellement et socialement", explique Christian Charvin, président de l'association. "En 2009, 40 personnes employées par Présence ont retrouvé un emploi stable." Un objectif de réinsertion sur le marché du travail qui a séduit M. Vanneuville, client de Présence. "J'ai noué des liens avec les femmes qui sont venues travailler chez moi", ajoute une autre cliente chavilloise. "Cela m'a ouvert des horizons." ▮
Présence recherche des bénévoles : professeur de français, commercial pour démarcher des entreprises, missions d'administration.
Rens. : Christian Charvin au 01 46 89 17 92, par mail presence-sevres@wanadoo.fr

LE ROTARY CLUB FINANCE DES DÉFIBRILLATEURS AVEC LA RECETTE DE SON LOTO

Le Rotary Club de Chaville vous convie à la 8e édition de son loto, samedi 27 mars, de 18h à 22h, à l'Atrium. En 2010, comme les années précédentes, l'association s'efforce d'accroître le nombre de défibrillateurs mis en place à Chaville, appareils permettant d'intervenir immédiatement sur des personnes victimes de malaises cardiaques.
Le Rotary Club de Chaville poursuit ainsi son action dans la "Chaîne de survie rotarienne" : l'association avait offert un défibrillateur à l'Atrium en 2008, puis un autre au Tennis Club de Chaville l'année suivante. En parallèle, le club poursuit la formation de ses membres à l'administration des premiers secours, en partenariat avec la Croix-Rouge de Chaville. ▮
Rens. : 01 47 50 36 93.

LES TROPHÉES DES JEUNES BÉNÉVOLES

Reconnaître, favoriser et valoriser l'engagement bénévole des jeunes, tel est l'objectif de la nouvelle initiative lancée par la Direction départementale jeunesse et sports des Hauts-de-Seine et France Bénévolat Hauts-de-Seine. Les Trophées sont ouverts aux jeunes bénévoles qui interviennent dans le département sur des problématiques de solidarité de proximité, d'engagement en faveur du handicap, d'environnement, et qui apportent aux associations leurs compétences dans les domaines de la gestion, informatique, de la communication et juridique… Le dossier de candidature doit être retourné avant le 31 mars prochain. Vous pouvez le télécharger sur le site Internet www.francebenevolat.org

L'ÉCOLE PAUL BERT SE MOBILISE POUR HAÏTI

Lundi 15 février dernier, l'école Paul Bert a remis un chèque de 1500 € à l'Unicef (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). À l'initiative de Mmes Liva et Giraud, professeurs des écoles, et grâce à la participation active des parents d'élèves, une vente de gâteaux a été organisée pendant deux semaines. À l'argent récolté s'est ajouté un don de la coopérative centrale de l'école.

"Ce très beau geste est un signe de rapprochement entre Chaville et l'Unicef dans le cadre de notre réseau Ville amie des enfants", tient à souligner Jean-Luc Cheyrouze, président du comité des Yvelines de l'Unicef. "Cet argent nous permet de gérer l'urgence en Haïti, mais aussi de prévoir la reconstruction des écoles, de protéger les enfants

contre les enlèvements et de les soigner." La visite de M. Cheyrouze s'est poursuivie par une présentation des actions de l'Unicef aux enfants de CE2, CM1 et CM2 de Paul Bert. ▮

À noter : le collège Jean Moulin s'est également mobilisé pour Haïti grâce à l'action de deux élèves de 4e et le soutien logistique de Joël Kaigre, président de l'Hamap.

PERMANENCE GRATUITE À LA MAIRIE DE L'ADIL 92

Vous souhaitez acheter, vendre, louer, construire ou rénover un logement ? L'Agence départementale d'information sur le logement des Hauts-de-Seine (ADIL 92) répond à vos questions d'ordres juridique, financier et fiscal. Profitez ainsi de la permanence de l'association à la mairie de Chaville pour devenir incollable sur les contrats de vente, les impôts locaux ou l'état des lieux. L'ADIL 92 vous accompagne aussi pour étudier le financement de votre projet immobilier. Un conseiller spécialisé dans le domaine de l'habitat vous aide à définir votre budget et vous informe sur les aides et prêts auxquels vous avez accès.
Permanence de l'ADIL 92 en mairie le 2e mardi du mois, de 14h à 17h.
Plus d'infos au 0 820 16 92 92 ou sur le site Internet www.adil92.org

LA 16e ÉDITION DE LA SOIRÉE DES ARTS MARTIAUX SOUS LE SIGNE DE L'ÉNERGIE

Créée par Jacques Muguruza Sensei, la 16e édition de la Soirée des arts martiaux a rassemblé plusieurs écoles traditionnelles, samedi 23 janvier dernier. Organisée par l'Aïkido École Yoshinkan, elle s'est déroulée au gymnase Léo Lagrange, en présence d'Hervé Lièvre, premier maire adjoint. Les présentations de chaque école, préparées avec soin, ont illustré leur travail sur le thème de l'énergie et de son usage dans le Budo. ▮

Retrouvez l'ensemble des photos des démonstrations sur le site Internet www.torigate.net

© PHOTODREAMS INTERNATIONAL

De gauche à droite : Gérald Champavert, Maître Jacques Muguruza et Hervé Lièvre.

En bref

> Apprenez les gestes qui sauvent avec la Croix-Rouge

La délégation de Chaville de la Croix-Rouge organise des stages de formation aux gestes qui sauvent. Ils vous permettent d'obtenir le diplôme de Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1).
La formation dure 1 jour et demi.
Le prochain stage aura lieu **LE DIMANCHE 14 (TOUTE LA JOURNÉE), LE JEUDI 18 (DE 20H À 23H) ET LE DIMANCHE 21 MARS (DE 10H À 18H).**
Inscriptions au 06 63 98 95 39 ou sur le site http://chaville.croix-rouge.fr

> Des "Vacances jeunesse et sport" en pleine nature

Jeunes Chavillois, organisez dès maintenant vos vacances de Pâques. Le service Jeunesse et Sport de la mairie vous a concocté un séjour nature dont il a le secret ! Direction Sillé-le-Guillaume, dans la Sarthe, du samedi 24 au vendredi 30 avril, pour les 11-15 ans.
Au programme : voile, randonnée, tir à l'arc... Attention, vous avez jusqu'au vendredi 19 mars pour vous inscrire !
Rens. : 01 41 15 99 53 ou par mail jeunesse@ville-chaville.fr

> Participez à la "Fête du printemps" de la Caape

Chaville association autonome de parents d'élèves (la Caape) organise, samedi 20 mars, la "Fête du printemps", de 10h (départ dans les jardins de la mairie) à 12h30. Vous défilerez dans les rues de Chaville (deux parcours sont prévus en fonction de la météo) jusqu'au marché où une collation vous attendra. Bonbons, gâteaux et boissons sont les bienvenus. Enfants et parents devront être déguisés (thème libre). Les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents, la Caape ne pouvant se substituer aux parents des enfants non accompagnés.
Rens. : Christophe Monne au 06 07 28 23 02.

> Le Club informatique pénitentiaire recherche des bénévoles

Envie de partager vos connaissances informatiques ? Offrez un peu de votre temps à des personnes incarcérées pour les initier aux outils bureautiques de base. Devenez formateur bénévole au Club informatique pénitentiaire (CLIP), à la Maison d'arrêt 2de Nanterre. Disponibilité souhaitée : deux demi-journées par semaine (hors week-end).
Rens. : Roger Itasse, correspondant local du CLIP au 06 72 31 24 60 ou par mail roger-itasse@orange.fr
Sur le web : www.assoclip.org

BOSSCLUB
LE RÉSEAU PRO DES TPE ET PME

Depuis 20 ans, le BossClub de Grand Paris Seine Ouest propose aux Très petites entreprises (TPE) et Petites et moyennes entreprises (PME) des environs un réseau professionnel d'échange et de conseil.

Créé en 1991 sous la forme d'une association loi 1901, le BossClub met en relation des chefs d'entreprises principalement issus de TPE et de PME d'un même environnement géographique, pour fédérer leurs compétences et leur expérience. Il s'adresse essentiellement aux entreprises de Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Vanves et Ville d'Avray. Son objectif : promouvoir "l'esprit des hommes qui entreprennent". Sont ciblées les nouvelles entreprises en quête de conseil, les entreprises dont les activités sont complémentaires et les secteurs à forte innovation.

Le Club regroupe aujourd'hui plus d'une centaine de membres et cherche à se développer, dans le cadre de Grand Paris Seine Ouest. "En plus d'un contact privilégié avec les entreprises, nous entretenons des relations avec la Maison de l'Entreprise et de l'Emploi de Grand Paris Seine Ouest," précise Agnès Valensi, la présidente du BossClub, qui assume plusieurs casquettes, dont celle de créateur d'entreprise.

Des rendez-vous professionnels et conviviaux

Concrètement, des commissions permettent aux adhérents de travailler sur différents sujets : finance et gestion, ressources humaines, nouvelles technologies, communication. Par ailleurs, le BossClub convie experts et personnalités à des petits déjeuners mensuels thématiques, des colloques ou des dîners-débats, pour répondre aux attentes des chefs d'entreprise. Des soirées-théâtre, avant-premières et week-ends sportifs confortent les contacts entre adhérents dans une ambiance détendue.

Par ailleurs, le Bistrot du Club, chaque 2e mardi du mois, permet d'accueillir les nouveaux membres et de faciliter la communication autour de projets communs.

Enfin, les "soirées clients" permettent aux adhérents d'inviter leurs propres clients dans un lieu majestueux, grâce au soutien du BossClub. En décembre dernier, les membres ont ainsi visité l'exposition de Tiffany au musée du Luxembourg puis ont été accueillis par Charles Pasqua, André Santini et Denis Badré dans les salons du Sénat pour le dîner. ▮

Rens. : 01 55 95 04 07
ou sur le site Internet www.boss-club.net

LES VŒUX DU MAIRE AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

Le 26 janvier dernier, Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, a présenté ses vœux aux acteurs économiques de la Ville en présence de Claude Leroi, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Hauts-de-Seine, de Daniel Goupillat, président de la Chambre des métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine et d'Anne-Sophie Lallier, présidente de l'Association des artisans commerçants de Chaville. Cette manifestation, qui se déroulait à la mairie de Chaville, a rassemblé une centaine de chefs d'entreprise, commerçants et acteurs économiques de la ville.

Au cours de son allocution, Jean-Jacques Guillet a confirmé l'arrivée de la fibre optique sur Chaville et a rappelé que l'aménagement du centre ville, qui débutera dès 2011, contribuerait à dynamiser le commerce local. Dans cette perspective, il a confirmé le recrutement effectif d'un manager du commerce local.

Enfin, au chapitre des projets en cours d'étude, il a confirmé le lancement, avec la Chambre des métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine, d'un Hôtel des métiers d'art, sur le site de l'ancienne Académie des Beaux-Arts. ▮

PARTICIPEZ À LA CHASSE AUX ŒUFS LE 31 MARS DANS LES JARDINS DE L'HÔTEL DE VILLE

Devant le succès de la 1re édition de la Chasse aux œufs organisée l'année dernière, l'Association des artisans commerçants de Chaville, en partenariat avec la mairie, propose de nouveau aux enfants de se lancer à la recherche des œufs en chocolat, soigneusement cachés dans les jardins de l'hôtel de ville, le mercredi 31 mars, à 17h. Les plus petits pourront également profiter de l'événement : un espace spécial sera à leur disposition pour chercher les friandises à leur aise. Puis, petits et grands se retrouveront autour d'un goûter organisé en mairie. Venez nombreux : la chasse est ouverte !

FAITES UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT PARTICIPEZ À L'OPÉRATION "UNE NUIT POUR LA PLANÈTE"

Dans le cadre de la Semaine du développement durable, les sept villes composant la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest éteindront, samedi 27 mars, à 20h30 et pour toute la nuit, les façades lumineuses des bâtiments publics les plus emblématiques.

C'est le dernier week-end de mars, juste avant la Semaine nationale du développement durable, que Grand Paris Seine Ouest lancera l'opération "Une Nuit pour la Planète", simultanément dans les sept villes de la Communauté d'agglomération. Cette nuit là, les façades des bâtiments publics municipaux et communautaires les plus emblématiques seront éteintes : un geste symbolique pour exprimer que toutes les économies sont possibles pour participer à la réduction des gaz à effets de serre, responsables en partie des dérèglements climatiques. Les façades des bâtiments publics, écoles, hôtels de ville, conservatoires, stades municipaux, édifices religieux, monuments aux morts, certaines statues, le Cube - le centre de création multimédia - seront officiellement éteints dès 20h30.

© GILLES LOUGASSI-FOTOLIA.COM

Un geste pour contribuer à la réduction des gaz à effet de serre

Vous êtes tous invités, le 27 mars, à 20h30, à participer à votre manière à cette opération, que vous soyez riverains, artisans, commerçants et même entreprises. Vous pouvez vous mobiliser et éteindre la lumière dans votre domicile. Votre geste, aussi minime soit-il, contribuera à la réduction des gaz à effets de serre.

L'opération "Une Nuit pour la Planète" s'inspire et prolonge l'opération internationale "Earth Hour, 60 minutes pour la planète", relayée en France par le WWF. Il s'agit d'inciter l'ensemble de la population, les entreprises et les collectivités à éteindre les lumières des habitations, des immeubles de bureaux et des bâtiments publics pendant une heure en soirée.

En 2009, la participation a atteint 4000 villes dans 88 pays. En France, 200 villes se sont mobilisées permettant, à l'échelle du territoire national, une économie de 800 Mégawatts, soit 1% de la consommation d'électricité métropolitaine, soit l'équivalent de 13 millions d'ampoules de 60 watts arrêtées simultanément.

GRAND PARIS SEINE OUEST AGIT POUR LE PLAN CLIMAT

Grand Paris Seine Ouest fait partie des 400 collectivités en route vers les objectifs européens sur l'énergie et le climat. Votre Communauté d'agglomération s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de plus de 20 % d'ici 2020, en réponse à l'invitation de la Commission Européenne. La réalisation d'une thermographie aérienne – afin de mesurer la chaleur perdue par les toitures – et d'un plan de communication à destination du grand public en 2010 constituent des engagements concrets sur le territoire.

L'ACTUALITÉ DE LA MAISON DE L'ENTREPRISE ET DE L'EMPLOI

> La recherche d'emploi sur Internet ?
Apprenez à proposer votre candidature sur Internet. En une matinée, vous créerez votre adresse mail professionnelle et votre espace personnel sur le site www.pole-emploi.fr
Mardi 9 mars, à 10h, au Relais Ouest (22, rue de la Fontaine Henri IV à Chaville)

> Avoir un CV à jour et valorisant ?
Réalisez un CV en adéquation entre votre profil et l'offre d'emploi que vous avez ciblée. Mardi 16 mars, à 10h, sur le Relais Ouest (22, rue de la Fontaine Henri IV à Chaville).
Pour en savoir plus 0 826 02 09 51 ou www.arcdeseine-entreprises.com

CONCERTS DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE GRAND PARIS SEINE OUEST

L'Orchestre Symphonique de Grand Paris Seine Ouest sera bientôt sur scène pour deux grands concerts avec le Chœur de Meudon. Rendez-vous le 9 mars à l'Atrium de Chaville et le 13 mars au Centre d'Art et de Culture de Meudon !

Un très beau programme musical en perspective ! L'Orchestre Symphonique, dirigé par Michel Piquemal, interprètera tout d'abord *Masques et Bergamasques*, suite pour orchestre de Gabriel Fauré. Puis, le Chœur de Meudon rejoindra la scène pour la magnifique *Messe en Ré Majeur* d'Antonin Dvorak.
L'Orchestre Symphonique remplit un double objectif artistique et pédagogique en réunissant sur scène plus de 70 musiciens des Conservatoires de Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville d'Avray. Ces élèves, des niveaux les plus avancés, abordent ainsi la plus grande formation orchestrale du XIX[e] siècle, l'orchestre symphonique, dans laquelle sont représentées toutes les familles d'instruments (cordes, bois, cuivres et percussions). ▮

Mardi 9 mars, à 20h45, à l'Atrium de Chaville
Réservations au 01 47 09 70 70.
Samedi 13 mars, à 20h45, au Centre d'Art et de Culture de Meudon
Réservations au 01 49 66 68 90.
Entrée libre dans la limite des places disponibles.
Réservations obligatoires.

CHOUETTE ! LES NUITS SONT DE RETOUR

La Maison de la Nature, en partenariat avec le Centre d'ornithologie d'Ile-de-France, vous propose de partir à la recherche des chouettes, mâles et femelles. Vous pourrez parcourir la forêt de nuit, à l'écoute des cris de la chouette : c'est une sortie bien entendu à partager en famille, pour le plaisir des parents et des enfants. Prévoyez de bonnes chaussures et des vêtements adaptés à la météo. Attention, le nombre de places est limité, inscrivez-vous sans tarder au n° vert 0 800 10 10 21.
VENDREDI 12 MARS, DE 20H À 23H, DANS LE PARC FORESTIER DE LA MARE ADAM. Rendez-vous à 20h à la gare Chaville Rive gauche. ▮

Infos

> Les permanences du conseiller Info-Energie

Le conseiller Info-Energie assure des permanences locales dans votre commune. Pour lui permettre de préparer votre entretien, prenez rendez-vous au 0 800 10 10 21. Vous pouvez également lui adresser directement votre question par mail : infoenergie@arcdeseine-energie.fr
À Chaville, cette permanence aura lieu le **VENDREDI 12 MARS DE 9H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H, À LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN (50, RUE ALEXIS MANEYROL).**

> Ma déchèterie mobile

Le service de déchèterie mobile vous permet de déposer encombrants, déchets végétaux, ferrailles, gravats et déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E). Lieux :
- Parking de la rue Jean Jaurès, **LES 1er ET 3e SAMEDI DU MOIS, DE 13H À 17H.**
- 22, rue de Stalingrad. **TOUS LES MARDIS DU MOIS, DE 13H À 17H.**

> La programmation de la Maison de la Nature

Ateliers de jardinage pour adultes
Uniquement sur inscription au 0 800 10 10 21.
- SAMEDI 13 MARS, DE 10H À 12H : "Comment aborder le compostage individuel ?"
Ateliers du mercredi pour les 4-12 ans
Toutes les activités ont lieu de 16h à 17h et se font sur inscription au 0 800 10 10 21.
- LE 3 MARS : Autour de la table
- LE 17 MARS : Les mille et une facette du goût... Une autorisation parentale sera demandée pour pouvoir participer à l'animation et goûter les différents aliments.
- LE 24 MARS : Le régime alimentaire des animaux
- LE 31 MARS : Tous les légumes au clair de lune
La Maison de la Nature est ouverte au public les mercredis, samedis et dimanches après-midi, de 14h à 18h. Toutes les activités sont gratuites et réservées aux habitants d'Arc de Seine.
Pour tout renseignement et inscription, appelez le N° Vert 0 800 10 10 21
Maison de la Nature
14, ruelle des Ménagères à Meudon

> Le Conservatoire de Chaville vous propose

Concert des ensembles
Les ensembles composés par les élèves du Conservatoire se retrouvent pour partager la scène et vous offrir un programme musical haut en couleurs ! **MARDI 16 MARS, À 20H30.**
Atrium de Chaville,
3, parvis Robert Schuman. Entrée libre.
Rens. : 01 41 15 96 60.

ÉLECTIONS RÉGIONALES DIMANCHES 14 ET 21 MARS

Les élections régionales auront lieu les dimanches 14 et 21 mars prochains. Le vote s'effectuera par bulletins papier et urnes traditionnelles, de 8h à 20h. Vous pouvez consulter la carte des bureaux de vote de Chaville sur le site www.ville-chaville.fr.

Les scrutateurs sont les bienvenus à l'issue du vote pour effectuer le dépouillement.

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales, être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin, être de nationalité française, jouir de vos droits civiques et politiques. Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du scrutin (pour raisons professionnelles, état de santé, vacances...), vous pouvez vous faire représenter par un électeur de votre choix. Vous pourrez ainsi voter par procuration. L'électeur choisi (le mandataire) doit être inscrit dans la même commune que la personne donnant procuration, mais pas obligatoirement dans le même bureau de vote.

Vous pouvez établir une procuration au commissariat de police de Sèvres ou au tribunal d'instance.

Munissez-vous d'un justificatif d'identité. Attention, plusieurs informations vous seront demandées concernant le mandataire : nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance. ▮

Pour en savoir plus : www.ville-chaville.fr

RECENSEMENT UNE DÉMARCHE CIVIQUE OBLIGATOIRE

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale doit être effectuée dans les trois mois qui suivent le 16e anniversaire. À cette occasion, les jeunes sont inscrits d'office sur les listes électorales. En outre, l'attestation de recensement - remise par la mairie – doit être conservée précieusement : ce document est en effet demandé lors de l'inscription à des examens et concours (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). ▮

Pour plus de renseignements, contactez la mairie au 01 41 15 40 00.

En bref

> 48e anniversaire du "Cessez-le-feu" en Algérie

La Fédération des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) commémorera le 48e anniversaire du "Cessez-le-feu" de la guerre d'Algérie, le **VENDREDI 19 MARS, À 11H, AU CIMETIÈRE DE CHAVILLE.**

> L'actualité du Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le **JEUDI 8 AVRIL, À 19H30,** dans les salons de l'hôtel de ville.

Le point principal sera le vote du budget.

Retrouvez l'ordre du jour de cette séance sur le site Internet www.ville-chaville.fr (rubrique "Vie municipale").

État civil février 2010

Naissances

Cyril-Matveïevitch Cottini-Fortounatto, Medhi Farouki, Adèle Fradin, Yassine Jabre, Timothé Larue, Camille Liabaud, Constance Mangin, Amir Mashak, Adam Nhili, Raphaël Perrot, Anaëlle Pescher-Thomas, Gabriel Pierard, Maleaume Standish, Emma Tuccillo, Charlotte Van Lauwe, Orlane Verchain, Emilie Bécaud, Léo Brun-Graeppi, Mathias Brunswick, Denis Charton, Léa Dufour, Roldan et Ruben Garcia, Lana Godefroit, Emmanuel Pfeuty

Mariages

Jean-Christophe Da Costa e Silva et Patricia Dos Santos

Décès

Jacques Bouchez, Anne d'Ussel, Fatima Benhmed, Jacqueline Isambert, Yoann Veau, Brigitte Szafran, Giovan Chierroni, Helga Duhen, Joël Coz, Muguette Beffrey, Robert Gérald, Jean-François Lemaire, Bernard Martin, Jean Loir, Francisco Micheltorena

Pharmacie de garde

En mars

Dimanche 7
Pharmacie Allaert
47, rue Anatole France à Chaville

Dimanche 14
Pharmacie Abecassis
143, Grande Rue à Sèvres

Dimanche 21
Pharmacie Gautier
7, place Pierre Brossolette à Sèvres

Dimanche 28
Pharmacie Siboni
126, Grande Rue à Sèvres

Réseau bronchiolite Ile-de-France

ARB est un centre d'appels qui communique, jusqu'au 14 mars, les coordonnées des kinésithérapeutes libéraux disponibles dans leurs cabinets, les week-ends et les jours fériés, de 9h à 18h. Le standard est ouvert dès le vendredi et veille de jours fériés, de 12h à 20h. Tél. : 0 820 820 603. Des médecins sont disponibles 7 j/7 de 9h à 23h pour répondre aux besoins médicaux des nourrissons atteints de bronchiolite. Tél. : 0 820 800 880.

Urgences

Pompiers : 18 ou 01 45 34 08 71.
Police secours : 17.
Commissariat de police (toute heure) :
4, av. de l'Europe à Sèvres.
Tél. : 01 41 14 09 00.
Samu : 15 ou 01 47 10 70 10.
Samu social : 115.
Service de garde kinésithérapie respiratoire : 0 820 820 603. Ce numéro fonctionne les samedis, dimanches et jours fériés de 9 h à 18 h et les vendredis et veilles de jours fériés de 12 h à 20 h (jusqu'au 15 mars). Médecins disponibles 7 jours/7 de 9 h à 23 h au 0 820 800 880.
Centre hospitalier des 4 Villes :
- site de Sèvres : 141, Grande Rue à Sèvres. Tél. : 01 41 14 75 15.

Urgences : 01 41 14 75 11 (24 h/24).
- site de Saint-Cloud : 3, place Silly. Tél. : 01 49 11 60 60.

Urgences : 01 49 11 60 42 (24 h/24).
Site Internet : www.ch-4villes.fr
Centre anti-poison : 01 40 05 48 48.
SOS dentaire : 01 47 78 78 34.
SOS Médecin : 01 47 07 77 77.
SOS Amitié : 01 46 21 31 31.
Urgences vétérinaires 24 h/24 : 08 36 68 99 33.
Taxis chavillois : 01 49 07 07 07.

Ramassage des encombrants

4e vendredi du mois : quartier Rive Droite, avenue Roger Salengro, rue de la Fontaine Henri IV, rue de Stalingrad, Villa Henri IV et Villa Médicis + rue Albert 1er, cours du Général de Gaulle, rue des Blanchisseurs.
3e vendredi du mois : Bas Chaville (coteau Rive gauche), rue de la Passerelle, rue du Gros Chêne, quartier Rive Gauche, parc Fourchon, rue de Jouy (jusqu'à la voie de chemin de fer), pavé de Meudon, rue Pasteur, rue Léon Gambetta
1er lundi du mois : secteur de l'Ursine (sauf 1re partie de la rue de Jouy, pavé de Meudon, rues Pasteur, Léon Gambetta, ruelle de l'Étang, impasse de la Prairie).
Le ramassage des encombrants (et branchages en fagots) a lieu entre 6 h et 18 h. Les objets (vieux meubles, appareils ménagers...) doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir.

Déchets toxiques

Tous les déchets toxiques (radio, batterie, engrais, peintures, insecticides, tubes néons...) peuvent être déposés au camion devant le marché, le 1er dimanche du mois.
Pour en savoir plus :
Service Déchets/Propreté GPSO (Chaville/Ville-d'Avray).
Tél. : 0 800 10 10 21 (appel gratuit).

Ma déchèterie mobile

Le service de déchèterie mobile est mis en place avec le Syelom (Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères).
Voir page 29, rubrique "Grand Paris Seine Ouest".

Vos questions sur le handicap : 01 41 15 96 20

Pour tous renseignements sur les dispositifs destinés aux personnes porteuses d'un handicap, contactez le CCAS au 01 41 15 96 20 (les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et les mardis, de 13 h 30 à 19 h 30 – jusqu'à 17 h 30 pendant les vacances scolaires).

Permanence du service des impôts

Les agents du service des impôts des particuliers de Sèvres assureront une permanence en mairie le jeudi 18 mars, de 9h à 11h.

Centre d'hébergement de nuit

Comme chaque année, aux premiers signes de froid, le CCAS de Chaville a ouvert son foyer d'accueil situé au 22, rue de Stalingrad aux personnes sans abri (de sexe masculin). Les personnes sont accueillies de 17h45 à 8h le lendemain matin, 7 jours sur 7. Le repas du soir ainsi que le petit déjeuner leur sont fournis. Les personnes souhaitant intégrer ce foyer doivent au préalable se rendre au CCAS au 22, rue de la Fontaine Henri IV pour s'inscrire et fournir un certificat médical et une pièce d'identité.
Pour connaître les lieux des foyers réservés aux femmes ou pour toutes questions, contactez le CCAS au 01 41 15 96 20.
Si vous rencontrez une personne en situation de détresse, vous pouvez prévenir le CCAS (pendant les horaires d'ouverture) ou le SAMU social (115) 24h/24. Pour les urgences vitales, contactez immédiatement le SAMU (15) ou les pompiers (18).

Directeur de la publication : Jean-Jacques Guillet / Directeur adjoint de la publication : Patrick Gauchet / Rédacteur en chef : Carol Bücher / Rédactrice en chef adjointe : Stéphanie Riet / Rédaction : Carol Bücher, Anna Paspire, Stéphanie Riet et Sarah Ulff / Photos : Carol Bücher, Philippe Dobrowolska, Stéphanie Riet et Sarah Ulff / Conception graphique et artistique : Hermès Communication Tél. : 0140802240 / Impression : Le Réveil de la Marne (imprimeur certifié Imprim'vert) / Tirage 10000 ex. Dépôt légal : 1er trimestre 2010. ISNN : 1269-231X. Prochaine publication : avril 2010. Photo de couverture © DR / Régie publicitaire : la Ville a mandaté la société CMP afin de prendre en charge la publicité du magazine. Vous pouvez réserver des encarts publicitaires en contactant M. Sébastien Cadilhac au 0164626152 ou 0687550832. Contact : Pour tous renseignements ou suggestions, contactez le service Communication au 0141154740, par fax au 0141154715 ou par mail : service.communication@ville-chaville.fr. Mairie de Chaville 1456, avenue Roger Salengro 92370 Chaville.

Groupe Agir ensemble

DROIT DE PRÉEMPTION ASSOCIATIF ?

En droit, le droit de préemption permet à certaines personnes d'acquérir un bien immobilier par priorité à toute autre personne, lorsque le propriétaire manifeste sa volonté de le vendre. En urbanisme, la ville a ce droit, au motif que la collectivité peut vouloir réaliser un projet public. Ce droit vient d'être élargi à Chaville, à la vente de fonds de commerce.
Croyant pouvoir à l'infini élargir ce droit, la majorité UMP s'imagine désormais pouvoir préempter le tissu associatif chavillois ! Les discours et les écrits sont là pour nous le rappeler (tribune de Chaville Mag et discours des vœux...). Partout le maire déclare que « les associations sont des relais essentiels de l'action de la municipalité ». Faux ! Les associations sont simplement le regroupement de personnes poursuivant un but commun (l'association a la particularité d'être dotée d'une personnalité morale, à l'inverse du simple groupe d'amis). En rien donc, les associations classiques (hors Atrium, etc..) n'ont vocation à « relayer » l'action de l'UMP à Chaville. De notre point de vue, les associations doivent être libres et indépendantes et tant mieux si elles participent au bien être de tous,
Ce glissement sémantique de l'UMP n'est cependant pas le fruit du hasard. D'abord, à la veille du débat budgétaire, c'est une façon pernicieuse de conditionner l'attribution de subventions. Plutôt que de considérer simplement la contribution sociétale des associations, la mairie vérifie avant tout, si les dirigeants se conformeront à la politique de la municipalité....
Ensuite, toujours très cyniquement, c'est une façon de soigner sa « clientèle » électorale. On appelle d'ailleurs ça du clientélisme, hélas. Ainsi, la majorité fait croire à tous, que tout le monde travaille ensemble et que c'est le bonheur absolu ! Non. Les associations sont répétons-le, indépendantes, et n'ont absolument pas la préoccupation de savoir si elles œuvrent pour ou contre le pouvoir local ... L'important pour elles, c'est la satisfaction de leurs adhérents ou leur objet social.
Enfin, on voit se profiler une tentative par la mairie de contourner ses responsabilités, au motif que la ville ne connaîtrait de rayonnement qu'avec le concours des associations. Là aussi, nous ne sommes pas d'accord : la mairie doit prendre ses responsabilités et ne peut s'en remettre aux seuls bénévoles. La capacité d'investir, de réglementer, d'accompagner financièrement est du seul ressort de la collectivité pour développer une politique publique. Et là encore le bas blesse : la prochaine tarification à l'heure (!!) des salles municipales avec caution, en dit long sur comment la majorité « aide » concrètement les associations.
Alors longue vie aux associations ! Qu'elles prospèrent, qu'elles grandissent à l'abri des pressions et qu'elles gardent toute leur autonomie même si elles doivent parfois se faire bien voir, en participant à des réunions de palais.

Thierry Besançon, Catherine Griveau, Nelly Florent, Jean Levain, Jacques Rivier
www.agirpourchaville.fr ; agirpourchaville@gmail.com

Groupe Parti socialiste

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2010

La communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest s'est installée.
Désormais chaque ville a un représentant socialiste ce qui n'était pas le cas auparavant à Vanves, Issy et Chaville.
A la différence de ce qui se passait à Arc de Seine, nous avons obtenu 2 ou 3 représentants (ce que nous demandions) pour les commissions permanentes.
Nous sommes également présents dans les commissions techniques mais non admis dans les 6 syndicats auxquels adhère GPSO.
12 élus de gauche siègent maintenant à la communauté sur 84 représentants. C'est mieux mais c'est encore insuffisant. Les Verts n'ont aucun représentant !
Seule l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct garantira une véritable représentation de l'opposition.
Concernant les orientations budgétaires municipales, la crise internationale est très loin d'expliquer la situation dans laquelle nous nous trouvons.
La politique gouvernementale a un impact sur les collectivités locales qui sont pourtant à l'origine de 70 % des investissements publics.
La dotation globale de fonctionnement (DGF) est en augmentation de seulement la moitié de l'inflation.
La contribution de la CAF est en baisse significative.
La suppression de la taxe professionnelle, qui constitue la moitié des recettes fiscales des collectivités locales et l'essentiel de celles des communautés d'agglomération, aggrave un peu plus le déficit.
Année après année, des lois sont votées qui réduisent le pouvoir fiscal des communes sans assurer les compensations de ces réformes.
Lorsque Monsieur le maire assure « qu'il n'y a pas eu de réduction de l'offre des services à la population » il semble oublier la fermeture des centres de loisirs en août, celle, définitive, des Petits Bois et son transfert à l'école Ferdinand Buisson non desservie par le Chavilbus !
Dans le plan pluriannuel des investissements (PPI) dont la collectivité souhaite se doter nous n'avons :
- rien concernant l'accueil de loisirs disparu du centre ville.
- rien sur les crèches malgré les 30 000 m^2 de logements en plus dans la ZAC sans compter les opérations importantes en cours.
- rien sur une maison de retraite médicalisée adaptée et abordable alors que le boom du très grand âge est annoncé.
- rien sur la politique du logement (le prix du logement à Chaville étant un frein à l'installation).
- rien sur la mixité d'usage de la rue.
Pour nous, les inquiétudes demeurent, et pas des moindres.

Jocelyne Quoniam, Yannick Avelino, conseillers municipaux
Tel : 01 47 50 50 96 (Parti Socialiste – Section de Chaville – BP 20)
Mail : ps.chaville@laposte.net - Site internet : http://chaville.parti-socialiste.fr

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale dans le bulletin d'information municipale diffusé par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement et pour les élus ne pouvant constituer un groupe mais ayant conduit une liste présente au deuxième tour des dernières élections municipales. Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante : l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro

Chaville Démocrate

PROPOSER POUR MIEUX SERVIR

Pendant ce mois de février, les orientations budgétaires de l'année 2010 vont être soumises à l'avis du conseil municipal. Cette année marque la suppression de la taxe professionnelle. Les collectivités territoriales recevront de la part de l'Etat une « compensation relais » qui garantit le maintien de leurs ressources de Taxe Professionnelle. Les communes sont ainsi protégées.

En 2011 les collectivités locales disposeront de nouvelles recettes comme la Cotisation Foncière des Entreprises et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises. Les collectivités territoriales devraient bénéficier de ressources transférées par l'Etat ainsi que de la nouvelle Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux. Cela nous permet de garder un certain optimisme quant au développement potentiel de notre ville, tout en restant très vigilant sur l'utilisation des fonds publics. Plus que jamais, il importe d'éviter les gaspillages et de reconstituer notre capacité d'autofinancement.

La nouvelle communauté d'agglomération GPSO a pris son envol avec les premières réunions des commissions. La commission « Espaces publics, voirie, réseaux, habitat », dont je fais partie, s'est notamment réunie. Nous avons fait connaissance avec les nouveaux délégués et nous sommes d'ores et déjà mis au travail.

La ZAC centre ville a été déclarée d'intérêt communautaire lors du conseil municipal du 15 Septembre 2009 et lors du Conseil communautaire du 17 Décembre 2009. Je serai donc particulièrement soucieux et attentif, afin que les travaux de cette commission aboutissent pour Chaville à la réalisation d'un « centre ville » qui donne satisfaction à un maximum de Chavillois.

La restitution des travaux des Etats Généraux a eu lieu dernièrement, en mairie, au cours d'une réunion publique.

Les idées, souhaits et vœux dignes de l'intérêt collectif, émis par les participants lors des commissions de travail, semblent avoir été écoutés. Nous souhaitons que leur mise en œuvre soit effective.

Nous pensons en particulier, que chaque projet doit systématiquement vérifier, avant toute mise en œuvre, la prise en compte du handicap sous toutes ses formes. Ce n'est qu'à ce prix que notre commune affirmera sa volonté politique de permettre à « chaque personne » de trouver « sa place » tout au long de sa vie à Chaville.

Nous sommes également très impliqués pour tout ce qui concerne la petite enfance et sommes très satisfaits que notre projet de micro crèche Rue de la Mare Adam ait vu le jour.

Nous prouvons ainsi, que tout en étant dans l'opposition, nous privilégions les propositions et les actions pour la satisfaction de nos concitoyens.

Répondre à vos attentes est notre seul intérêt.

Hubert Panissal
Chaville Démocrate
http://www.chaville-democrate.fr

Union pour Chaville

BIEN GÉRER, C'EST D'ABORD PRÉVOIR

La gestion saine d'une commune implique prudence et sens des responsabilités. La prévision est en ce domaine le maître-mot, et le socle de toute décision, surtout dans le domaine budgétaire

Le sens des responsabilités implique que la prévision examine le nécessaire avant le superflu.

La prudence exige que la prévision tienne compte des véritables ressources et de l'épargne éventuelle dont dispose la commune.

La construction d'un budget, naturellement et réglementairement en équilibre, ne permet ni dérive ni chimère. En d'autres termes on prévoit ce dont on aura effectivement besoin et pas forcément ce dont on a envie. Et cette prévision se fait en fonction de ce dont on dispose.

A Chaville, la majorité applique ces principes avec volonté et sans faiblesse.

C'est ainsi qu'un plan pluriannuel des investissements (PPI) établit les nécessaires restructurations, aménagements ou rénovations du patrimoine communal, en tenant compte des possibilités raisonnables d'emprunt et du potentiel d'autofinancement de la ville.

La prospective mise en place implique l'évolution maitrisée des charges, la prévision réaliste des recettes, la nécessaire stabilisation de la dette, la valorisation des actifs et les apports de trésorerie liés à la ZAC.

Le scénario envisagé est prudent, constamment ré-analysé et conforme aux contraintes qui, malgré tout, continuent à peser sur la ville et son budget

Au vu de cette prospective, les dépenses seront utiles et adaptées aux besoins de la ville. L'objectif est notamment d'éviter les déboires dont peuvent souffrir les Chavillois par le manque d'entretien passé du patrimoine: pannes de l'éclairage public, bâtiments communaux ou écoles mal isolés, mal entretenus obligeant parfois à des restructurations très lourdes.

Dans un autre domaine, l'analyse étendue des besoins sociaux qui sera effectuée cette année mettra en place un diagnostic démographique et socio-économique précis issu du traitement de données de la statistique publique, de l'activité des services et des établissements municipaux, et enrichies par les observations des partenaires associatifs. Les résultats seront travaillés et analysés pour permettre la mise en place d'un schéma pluriannuel d'action sociale et une veille sociale adaptée à notre territoire.

Enfin, les Etats généraux qui viennent de s'achever ont permis de situer avec les Chavillois les priorités de notre action sur le long terme. Ceci nous conforte dans ce travail permanent de prospective et de sérieux, mené avec les services municipaux.

Hélène Prouteau, présidente du groupe Union pour Chaville
et les membres du groupe UPC au conseil municipal

du bulletin d'information ; l'espace est spécialement dédié à ces élus ; l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2 000 signes et espaces ; le texte doit être signé par le président du groupe ou un membre du groupe désigné par celui-ci ; le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes, aux bonnes mœurs, etc. ; le Maire, en qualité de directeur de la publication, peut demander l'annulation, la correction, la réduction d'un texte émis par un groupe ; aucune image ou photographie n'est admise ; la Municipalité peut se réserver un droit de réponse.

AGENDA

N° 79
MARS 2010

En mars

> MARDI 9 À 20H45
Concert gratuit de l'Orchestre Symphonique de Grand Paris Seine Ouest
→ Atrium

> DU VENDREDI 12 AU DIMANCHE 21 DE 14H À 19H
Exposition de la Passerelle des Arts de Chaville
→ Atrium

> VENDREDI 12 À 20H45
Musique du monde : Manu Dibango
→ Atrium

> DIMANCHE 14 DE 8H À 20H
Premier tour des élections régionales
→ Bureaux de vote

> DIMANCHE 14 DE 9H À 13H
Marché des arts
→ Marché de Chaville

> DIMANCHE 14 À PARTIR DE 14H15
Journée "Marguerite Duras"
→ Atrium

> MARDI 16 À 20H 30
Concert des ensembles du Conservatoire
→ Atrium

> MARDI 16 À 20H30
Le Club du Cinéma : la Fabrique du cinéma consacrée à Orson Welles
→ Atrium

> JEUDI 18 À 20H30
Le Club du Cinéma : Grand écran. Projection de *Citizen Kane* d'Orson Welles
→ Atrium

> VENDREDI 19 À 20H30
Café-jeux
→ MJC de la Vallée

> DIMANCHE 21 DE 8H À 20H
Second tour des élections régionales
→ Bureaux de vote

> DIMANCHE 21 À 15H
Jeune public : *Mon Pinocchio*
→ Atrium

> MARDI 23 À 20H30
Cercle de lecture "Le lézard lisant"
→ Bibliothèque

> MERCREDI 24 À 20H45
Musique du monde : Rokia Traoré
→ Atrium

> JEUDI 25 À 18H30
Conférence du Forum des savoirs : "Les guerres de l'eau n'auront pas lieu"
→ Atrium

> DU VENDREDI 27 MARS AU MARDI 13 AVRIL
Semaine du Développement durable
→ Chaville

> DIMANCHE 28 À PARTIR DE 14H30
Thé dansant
→ Hôtel de ville

> DIMANCHE 28 À 15H
Concert de soutien pour Élisabeth dans son combat contre la neurofibromatose
→ Atrium

> MERCREDI 31 À 17H
Chasse aux œufs
→ Jardins de l'hôtel de ville
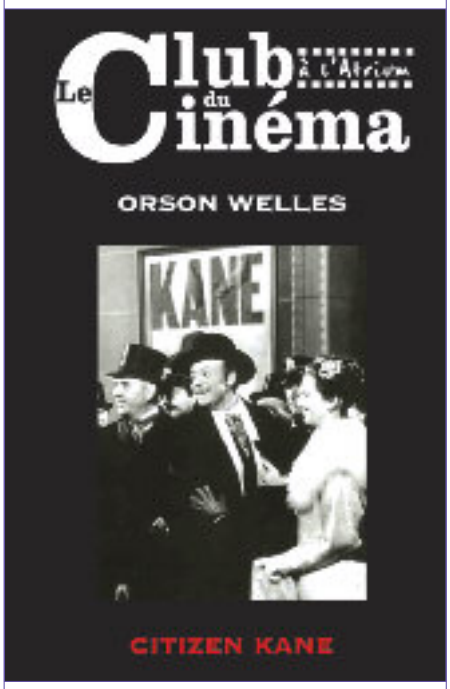
> MERCREDI 31 À 20H45
Musique classique : Orchestre National d'Ile-de-France, *Titan*
→ Atrium